RÉPUBLIQUE
DU TCHAD

MINISTÈRE DE
L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA
GOUVERNANCE LOCALE

PROVINCE DU MAYO-KEBBI
OUEST

DEPARTEMENT DE EI-OUAYA

SOUS-PREFECTURE
DE LAGON

CANTON LAGON

UNITÉ-TRAVAIL-PROGRÈS

Plan de Développement Local



du Canton Lagon

Période
2026-2029

Révisé par la communauté du canton Lagon avec l'appui technique et financier du projet ELLESadAPt

Baastel NOE PARC NATIONAL ZAH SOO TCHAD ELLESadAPt Desjardins Développement international En partenariat avec Canada

TABLE DES MATIERES

Page

1. INTRODUCTION 1
1.1 Contexte 1
1.2. Justification de la révision du PDL actuel 2
2. APPROCHE DE RÉVISION DU PDL 3
3. GENERALITE DU CANTON 5
3.1. Localisation 5
3.2. Caractéristiques physiques du canton 5
3.2.1. Relief 5
3.2.2. Climat et impacts du réchauffement climatique sur l'évolution du climat de la zone 6
3.2.3. Les ressources naturelles 7
3.2.3.1. Les ressources en sols 7
3.2.3.2. Les ressources en eau 7
3.2.3.2.1. Problématiques liées aux ressources en eau 7
3.2.3.2.2. Impacts futurs des CC sur les ressources en eau 8
3.2.3.3. Les ressources végétales 8
3.2.3.3.1. Problématiques liées aux ressources végétales 9
3.2.3.3.2. Impacts des CC sur les ressources végétales 10
3.2.3.4. Les ressources fauniques 10
3.2.3.4.1. Faune terrestre 10
3.2.3.4.2. Faune aquatique 10
3.2.3.4.3. Avifaune 10
3.2.3.4.4. Problématiques liées aux ressources fauniques 10
3.2.3.4.5. Impacts des CC sur la faune 10
3.2.4. Les Aires Protégées 11
3.3. Milieu humain 12
3.3.1. Historique du Canton 12
3.3.2. Démographie 13
3.3.3. Organisation sociale, politique, culturelle et religieuse 13
3.3.4. Système sanitaire et éducatif 13
3.3.4.1. Système sanitaire 13
3.3.4.2. Système éducatif 14
3.3.5. Organisations paysannes 14
3.3.6. Activités économiques 15
3.3.6.1. Agriculture 15
3.3.6.1.1. Etat des lieux 15
3.3.6.1.2. Problématiques liées au secteur agricole 18
3.3.6.1.3. Impacts actuels et futurs des changements climatiques 18
3.3.6.2. Élevage 19

3.3.6.2.1. État des lieux 19
3.3.6.2.2. Problématiques liées à l'élevage 20
3.3.6.2.3. Impacts actuels et futurs des changements climatiques.... 20
3.3.6.3. La pêche : État des lieux et problématiques 21
3.3.6.4. Les PFNL 21
3.3.6.5. Le commerce..... 21
3.3.6.4.1 État des lieux et problématiques..... 21
3.3.6.4.2. Impacts actuels et futurs des changements climatiques.... 22
3.3.6.5. L'artisanat : État des lieux et problématiques..... 22
3.3.6.6. Vente et transformation des produits..... 22
3.3.7. La place des femmes 22
3.3.7.1. Etat des lieux..... 22
3.3.7.2. Problématiques 23
3.3.7.3. Impacts actuels et futurs des CC 23
4. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON 24
4.1. Diagnostic de la mise en œuvre du PDL précédent..... 24
4.2. Révision des domaines d'intervention 24
4.3. Problématiques du canton, causes et conséquences..... 26
4.3.1. Domaine 1 : Gouvernance locale et cohésion sociale..... 26
4.2.2. Domaine 2 : Gestion durable des ressources naturelles 26
4.2.3. Domaine 3 : Développement économique local..... 27
4.2. Domaine 4 : Services sociaux de base résilients et sensibles au genre 29
4.3. Domaine 5 : Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles 31
5. VISION, ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET PLAN D'ACTION DU CANTON LAGON..... 32
5.1. Vision..... 32
5.2. Orientations stratégiques et plan d'action du PDL de Lagon 32
5.3. Plan d'action du PDL..... 34
5.3.1. Domaine 1 : Gouvernance Locale et cohésion sociale..... 34
5.3.2. Domaine 2 : Gestion durable des Ressources Naturelles 35
5.3.3. Domaine 3 : Développement économique local 40
5.3.4. Domaine 4 : Services sociaux de base résilients et sensibles au genre 46
5.3.6. Domaine 5 : Gestion des risques climatiques et catastrophes naturelles 51
6. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE ET STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DES PROJETS 54
6.1. Préambule 54
6.2. Mécanisme/Démarche préparatoire..... 54
6.3. Plan de travail annuel..... 57
6.4. Plan de mise en œuvre du suivi du PDL 58
7. CONCLUSION..... 60
8. ANNEXES..... 61
Annexe A : Approche de la révision du PDL de Lagon 61
Annexe B : Données démographiques du canton Lagon 63
Annexe C : Données sur le secteur sanitaire du canton Lagon..... 64

Annexe D : Liste des infrastructures éducatives du canton Lagon 65
Annexe E : Données sur l'élevage du canton 67
Annexe F : Liste de membres du Comité Cantonal de Développement (CCD) (2025)..... 68
Annexe G : Liste des membres des Commissions Thématiques de Lagon (2025) 69
Annexe H : Fiches de suivi du mécanisme de pilotage..... 71

LISTE DES ANNEXES

Annexe A : Approche de la révision du PDL de Lagon
Annexe B : Données sur la démographie
Annexe C : Données sur la santé
Annexe D : Données sur le système éducatif
Annexe E : Données sur l'élevage
Annexe F : Liste de membres du Comité Cantonal de Développement (CCD)
Annexe G : Liste des membres des Commissions Thématiques de Lagon
Annexe H : Fiche de suivi du mécanisme de pilotage

LISTE DES TABLEAUX

Page

Tableau 1 : Liste des ressources végétales du canton Lagon (Source : Données des ALC avec l'appui des ILOD)..... 8
Tableau 2 : Données sur l'agriculture du canton..... 17
Tableau 3 : Liste des projets réalisés ou non-réalisés, par secteur 24
Tableau 4 : Domaines d'intervention refondés 25
Tableau 5 : Problème central, causes et conséquences liées à la Gouvernance locale et cohésion sociale..... 26
Tableau 6 : Problème central, causes et conséquences liées à la Gestion durable des ressources naturelles 27
Tableau 7 : Problème central, causes et conséquences liées au développement économique local (agriculture, élevage et économie)..... 28
Tableau 8 : Tableau d'analyse des problèmes majeurs Services sociaux de base..... 30
Tableau 9 : Tableau d'analyse des problèmes majeurs dans le domaine de gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles 31
Tableau 10 : Coûts estimatifs totaux par domaine d'intervention..... 33
Tableau 12 : Organes de mise en œuvre du PDL et leurs rôles 54
Tableau 13 : Mécanisme de suivi (méthode de collecte des données, fréquences de collecte par les organes de coordination du PDL)..... 56
Tableau 14 : Plan de mise en œuvre du suivi du PDL 58
Tableau 15 : Données démographiques du canton Lagon (2025) 63
Tableau 16 : Liste des infrastructures sanitaires 64

LISTE DES ACRONYMES

AEP : Adduction en Eau potable
AF : Association des Femmes
AFROA : Atelier de Fabrication et de Réparation des Outillages Agricoles
AGR : Activités Génératrices de Revenu
AJDCL : Association des Jeunes pour le Développement de Canton Lagon
ALD : Animateurs locaux de développement
AMC : Affaires Mondiales Canada
APE : Associations des Parents d'Élèves
AV : Associations Villageoises
BELACD : Bureau d'Études et de Liaison d'Action Caritative et de Développement
CAPBL : Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré
CC : Changement climatique
CCD : Comité Cantonal de Développement
CEC : Club d'Épargne et de Crédit
CELIAF : Cellule de liaison et d'information des association féminines
CHF : Conflit Homme-Faune
CLAP : Comité Local d'Alerte et de Prévention
COSA : Comité de Santé
CT : Commission Thématique
CTS : Comité technique de suivi
DID : Développement international Desjardins
EA : ELLESadAPt
FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GDS : Groupement de Défense Sanitaire
ILOD : Instances locales d'Orientation et de Décision
MEPDD : Ministère de l'Environnement de la Pêche et du Développement Durable
ODV : Organisation de Développement Villageois
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
PAEPA-CS : Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement, centre secondaire
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PDL : Plan de Développement Local
PFNL : Produits forestiers non ligneux
PIDACC : Programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique dans le Bassin du Niger
PNCD : Parc National de Conkouati-Douli
PNZS : Parc National de Zah Soo
PRODALKA : Programme de Développement Rural Décentralisé du Mayo-Dallah, du Lac Léré et de la Kabia
RFBL : Réserve de Faune Binder - Léré
SADAP : Solidarité africaine pour le développement de l'agro-pastorale
SIG : Système d'Information Géographique
SIPSA : Système d'Information sur le Pastoralisme au Sahel
SISAAP : Système d'Information Alimentaire et d'Alerte Précoce
UAVA : Union des Associations Villageoises d'Agriculture

UE : Union Européenne
ZICO : Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte

Le plan de développement local (PDL) est un instrument participatif de planification locale du développement pour le territoire du canton. Inscrite dans le cadre de la décentralisation prônée par le gouvernement tchadien, la planification locale vise à valoriser les initiatives communautaires, à renforcer les dynamiques locales et à promouvoir la citoyenneté à travers l'instauration de pratiques de bonne gouvernance. À ce titre, le PDL se positionne comme un document de référence stratégique, intégrateur des priorités locales et des enjeux réels du développement territorial.

Le PDL de Lagon (2019-2022) étant arrivé à la fin de sa période de validité, sa révision a été lancée en février 2025 avec l'appui du projet ELLESadAPt (EA).

La révision des 5 PDL des cantons associés au CAPBL (Binder, Léré, Lagon, Gouin et Tikem) tout en renforçant la prise en compte des dimensions de changements climatiques et du genre, constitue l'un des objectifs du projet ELLESadAPt. Le projet ELLESadAPt, financé par Affaires mondiales Canada (AMC), est mis en œuvre par un consortium composé de Baastel et de Développement International Desjardins (DID), en collaboration avec l'ONG Noé. Lancé en décembre 2023 pour une durée de trois ans, il prendra fin en décembre 2026. Ce projet a pour objectif principal de renforcer la capacité d'adaptation des femmes et des écosystèmes face aux changements climatiques, dans deux sites clés : le Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré (CAPBL) au Tchad et le Parc National de Conkouati-Douli (PNCD) au Congo (Brazzaville). Il vise également à générer des retombées positives pour la conservation de la biodiversité.

La révision du PDL de Lagon a été menée tout au long de l'année 2025 conjointement par Baastel, bureau d'études en environnement, et l'ONG Noé Tchad. Conformément à l'accord de partenariat signé entre l'ONG Noé et le ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable (MEPDD) en 2021, Noé dispose du mandat de gestion du CAPBL pour une durée de 15 ans.

L'équipe de révision des PDL, en collaboration étroite avec le Comité Cantonal de Développement (CCD), a ajusté la méthodologie de révision des PDL afin d'assurer l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques et du genre, tout en suivant l'approche consultative et participative des PDL précédents. Cette approche est alignée avec les orientations données par le nouveau guide de planification produit à l'échelle nationale, qui désigne les changements climatiques et le genre comme un nouvel axe prioritaire de la planification locale.

Pour assurer la pérennité de l'exercice de révision des PDL intégrant les dimensions changements climatiques et genre, le processus de révision des PDL proposé par le projet EA repose sur une approche de renforcement de capacité (sessions de formation dédiées) des différents acteurs locaux de la planification territoriale : membres de la communauté, membres des Comités Cantonaux de Développement (CCD), des animateurs locaux de développement (ALD), des organisations de développement villageois (ODV) des commissions thématiques (CT)). Ces acteurs ont été impliqués à toutes les étapes du processus de révision du DPL, à travers des sensibilisations portant sur les changements climatiques (vulnérabilité et adaptation) et la sensibilité au genre, des ateliers et des formations.

Le présent PDL s'articule autour de sept (7) sous-sections, hors annexes (voir table des matières).

1.2. Justification de la révision du PDL actuel

Le PDL est un outil de planification locale qui permet de définir, en fonction des priorités et des ressources disponibles ou à mobiliser, les priorités d'aménagement, de développement social et économique du canton sur une période déterminée. Il sert de référence pour le développement économique, social, environnemental et à l'amélioration des conditions de vie de la population concernée.

A l'heure actuelle, le PDL de Lagon intègre de manière insuffisante les dimensions de changements climatiques et de genre. Or, le canton est aujourd'hui confronté à des défis majeurs en la matière. D'une part, les changements climatiques se manifestent de façon accrue à travers la dégradation des ressources naturelles, les irrégularités de pluviométrie, la désertification, l'insécurité alimentaire et les problèmes des ressources en eau. D'autre part, le pays est confronté à des inégalités persistantes du genre qui limitent l'accès des femmes et des filles aux ressources économiques, aux services sociaux de base, à la gouvernance locale et aux instances de décision. Or, les femmes bien que souvent marginalisées jouent un rôle important dans la gestion des ressources naturelles, l'agriculture, l'élevage, l'éducation et la cohésion sociale à l'échelle des cantons.

Dans le cadre du projet ELLESadAPt, des études ont été menées dans le CAPBL, incluant le canton Lagon, sur la vulnérabilité actuelle et future des écosystèmes et des communautés face aux changements climatiques en 2024. Elles ont mis en évidence que les actions anthropiques et pressions associées constituent le premier facteur de vulnérabilité pour les écosystèmes et les communautés, pour lesquelles les changements climatiques viennent amplifier les effets.

Une planification locale inclusive, durable, résiliente prenant en compte la dimension genre est donc essentielle pour assurer une résilience des territoires et une participation de toutes les parties prenantes.

2. APPROCHE DE RÉVISION DU PDL

Le processus de révision d'un PDL repose sur une démarche participative constitué de consultations dans les villages et de Commissions Thématiques (CT) (membres des services déconcentrés de l'Etat et membre des CCD) sous la coordination des CCD (voir Annexe A).

Pour plus de détails sur la méthodologie de l'approche adoptée dans le cadre de l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques et du genre, consulter l'**Erreur ! Source du renvoi introuvable.** A ou le guide méthodologique produit à cet effet[1].



Photo 1 : Atelier de lancement de la révision du PDL du canton Lagon (juin 2025)

Les étapes de cette révision sont structurées en cinq phases (voir **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**Figure 1)[2] :

i) La préparation de la révision ;
ii) Le diagnostic participatif du PDL ;
iii) La planification ;
iv) La validation et diffusion du PDL,
v) Le suivi et évaluation du PDL.

[1] Baastel, ELLESadAPt, 2025, Guide méthodologique pour l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques et du genre dans les Plans de Développement Locaux (PDL) au Tchad.
[2] Pour plus de détails sur l'approche de révision adoptée pour les 5 PDL du CAPBL, se référer au guide méthodologique : Baastel, ELLESadAPt, 2025, Guide méthodologique pour l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques et du genre dans les Plans de Développement Locaux (PDL) au Tchad.

La figure ci-dessous présente les différentes phases et étapes habituelles de la révision du PDL de Lagon (en vert), ainsi que les étapes additionnelles ajoutées afin d'assurer l'intégration des dimensions changements climatiques et genre (en orange).

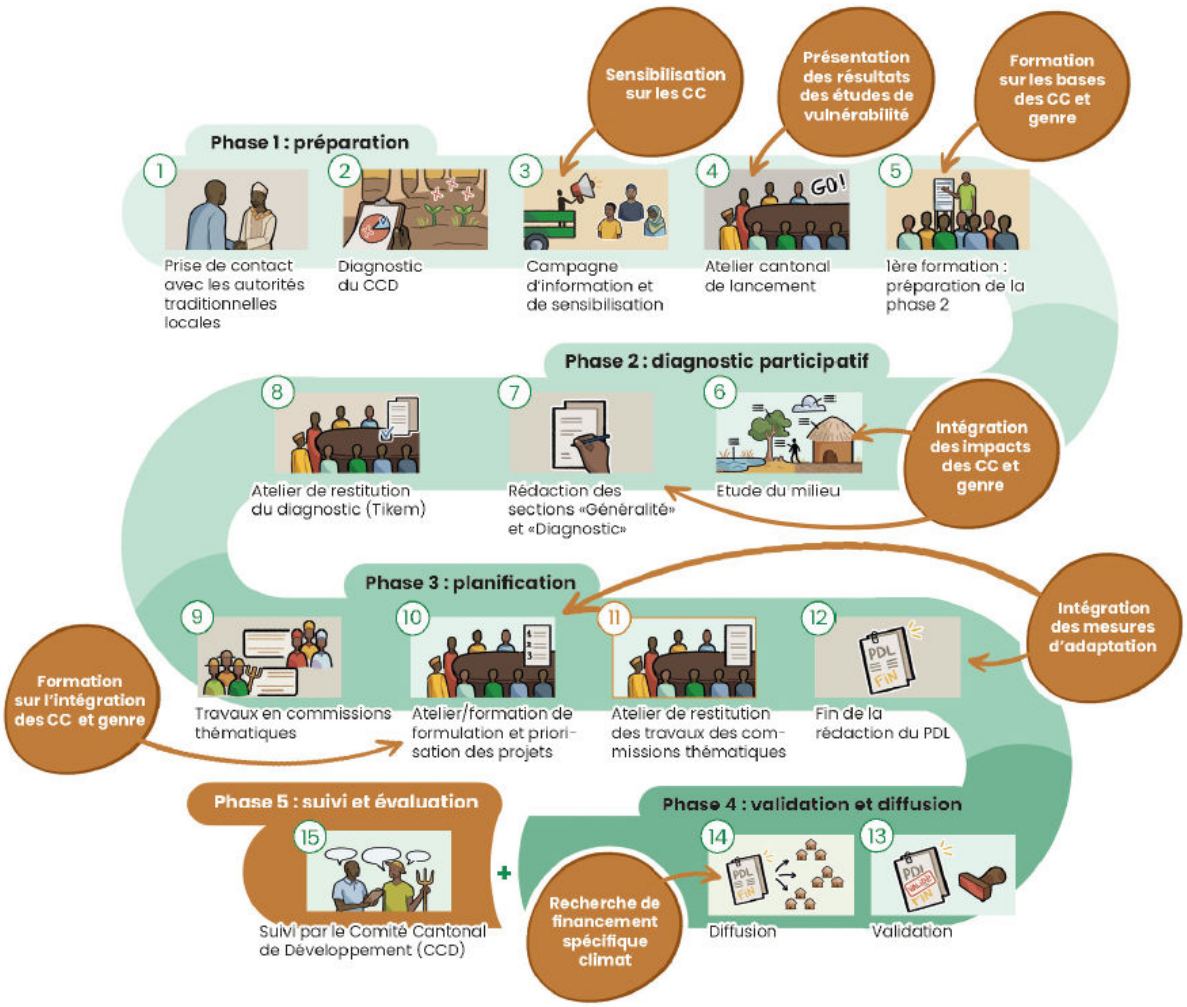


Figure 1 : Étapes de révision du PDL de Lagon (2025)

3. GENERALITE DU CANTON

3.1. Localisation

Le Canton Lagon est situé dans le Département de El-Ouaya, Province du Mayo-Kebbi Ouest. Il comprend 25 villages. Le canton est limité au Nord et au Nord-ouest par les cantons Binder et Léré, au Sud par le canton Bissi-Mafou, à l'Ouest par le canton Guélo et à l'Est par les cantons Tikem (Mont d'Illi) et Gouin (sous/préfecture de Torrock (Mayo-Dallah). Le canton Lagon est en partie couvert par le CAPBL.

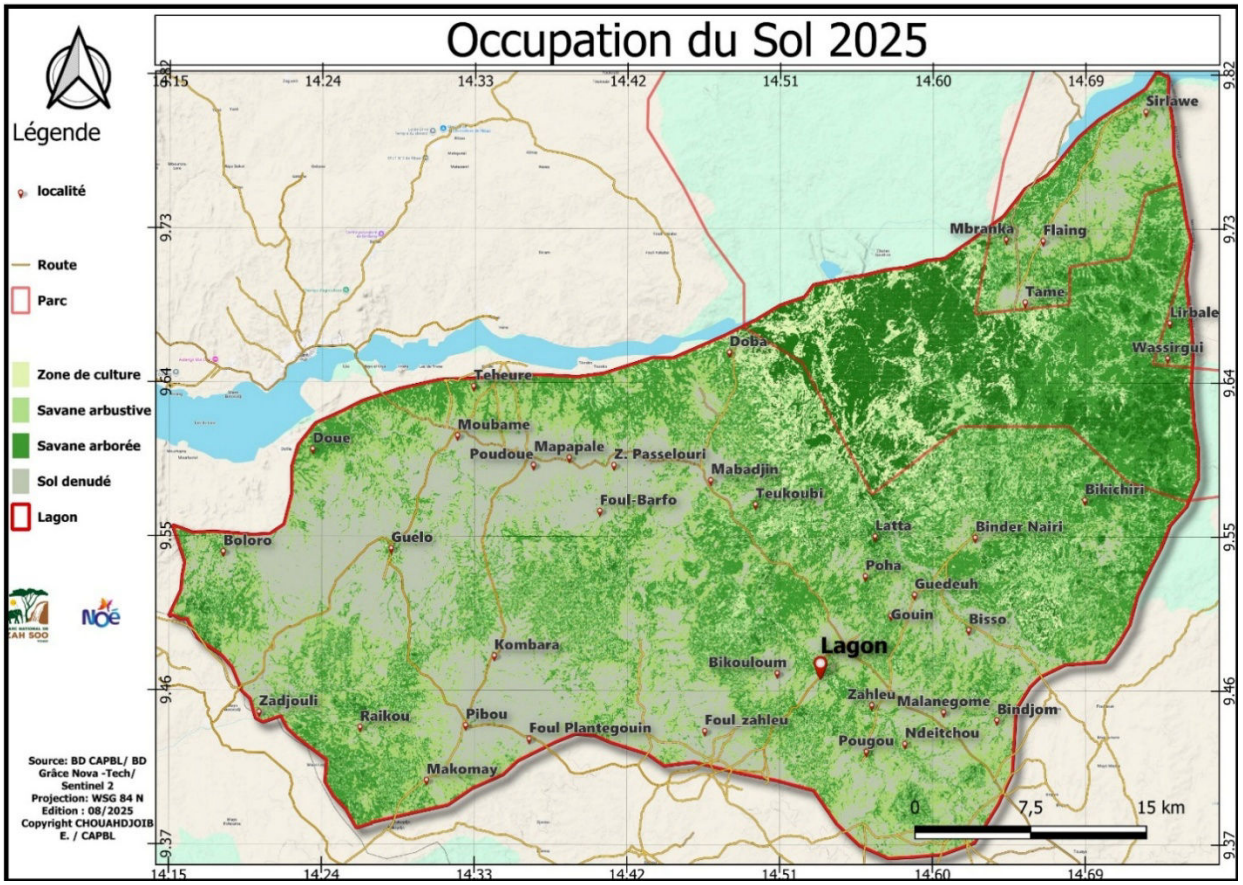


Figure 2 : Carte d'occupation des sols du canton Lagon, 2025

3.2. Caractéristiques physiques du canton

3.2.1. Relief

Le relief est plat dans son ensemble, présente certaines particularités : des bas-fonds correspondant aux lits des mayo (El-ouaya, Mayo-Dallah, Mayo-Kebbi…) ainsi que quelques petites collines situées au nord-est de Naira, le long de la frontière du canton avec ceux de Gouin et Tikem.

3.2.2. Climat et impacts du réchauffement climatique sur l'évolution du climat de la zone

Situé dans une zone de transition entre le climat sahélien et le climat soudanien du sud du pays, le climat du canton Lagon est de type tropical humide avec une courte saison des pluies de juin à octobre et une longue saison sèche de novembre à mai.

Tendances climatiques dans la zone ces dernières années. Les études sur les tendances climatiques de ces dernières années montrent que les régimes de pluies sont de plus en plus variables, avec des années humides entre les années 1950 et 1960, deux décennies de sécheresse entre les années 1970 et 1980. La hauteur des pluies varie de 750 à 950 mm/an mais elle est souvent mal repartie dans le temps et l'espace. Selon les années, la saison des pluies commence plus ou moins tôt et se termine plus tôt (de fin juin à début septembre en 2021) ou tard à partir de mi-juillet jusque fin septembre.

En moyenne sur les 40 dernières années (1981-2023), les températures minimales ont augmenté de 2°C et les températures maximales de 1°C. La température minimale journalière dans le canton Lagon était d'environ 22°C et la température maximale journalière de 34 à 35°C. Lors de la saison des pluies, l'humidité fait descendre les températures autour de 26°C et 30°C, avant une remontée lors de l'évaporation suite à l'arrêt des pluies entre octobre et novembre. En janvier, les températures descendent jusque 16°C, puis dès le mois de mars, les températures remontent pour atteindre les plus hautes valeurs en avril et mai, avec des températures minimales à 26°C et des maximales au-dessus de 40°C.

Les vents dominants sont l'harmattan « jack seing » et la mousson « jack mabi ». Les événements climatiques extrêmes, en particulier les sécheresses et les inondations, affectent les communautés et l'environnement du canton Lagon de façon croissante. Les vents sont également devenus de plus en plus violents au cours de ces 30 dernières années.

Climat futur dans la zone. D'après les projections climatiques réalisées dans la zone, les températures seront amenées à augmenter de 1°C à 2,5°C tout au long de l'année d'ici 2035 et 2060 (Rapport d'étude sur la vulnérabilité, 2024). L'humidité pendant la saison des pluies sera plus élevée, en particulier au début et à la fin de la saison des pluies. En termes de précipitations, les projections anticipent une augmentation du cumul de pluie de 100 à 200 mm par an. Il y aura davantage de jours de pluie en saison des pluies, et des pluies intenses. Il est important de noter l'allongement de la durée des séquences sèches pendant la saison des pluies : alors que ces séquences sèches sont de 4 à 5 jours actuellement, elles s'allongeraient à 6 ou 7 jours d'ici 2035 et 2060.

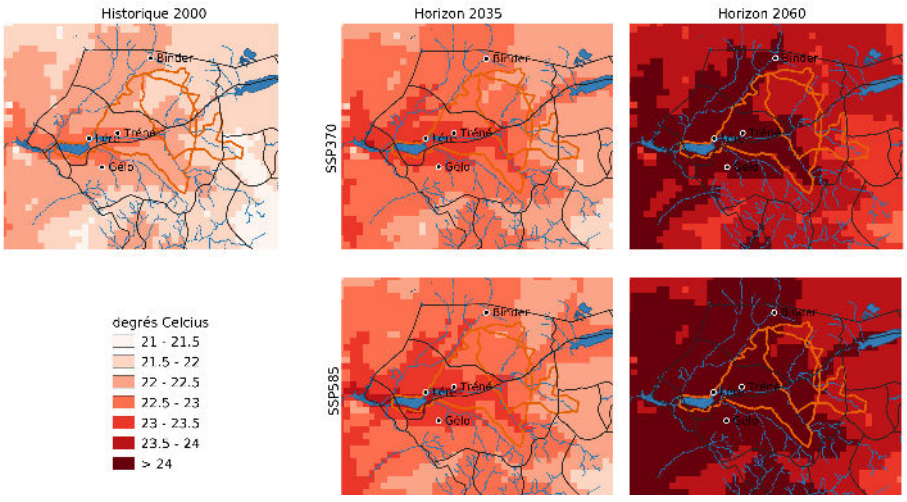


Figure 3 : Évolution de la moyenne annuelle des températures minimales journalières entre la période historique et les horizons futurs 2035 et 2060

3.2.3. Les ressources naturelles

3.2.3.1. Les ressources en sols

Les ressources en sols se caractérisent par deux types de sols :

- Les sols alluvionnaires argileux et argilo-limoneux : localisés en bande étroite le long des principaux cours d'eau de la province le long du Mayo-Kebbi jusqu'aux abords des chutes Gauthiot, sur le Mayo-Dallah à partir de Bisso jusqu'à Brimi et sur le Mayo El-Ouaya à partir de Zahleu jusqu'au pont de Léré.

- Les sols hydromorphes (hydromorphie temporaire et à pseudogley), constitués d'une mince bande traversée par l'axe routier Pala-Léré. Ils sont présents depuis Moursalé Bamba à Mabadjin jusqu'à Lagon, Lamé et autour de Binder Naïri. Intensivement exploités depuis l'introduction de la culture attelée, ces sols montrent des signes d'appauvrissement et nécessitent des amendements.

3.2.3.2. Les ressources en eau

Les eaux de surface

Le canton Lagon, situé dans la portion tchadienne du bassin du Niger, possède un réseau hydrographique bien structuré, dominé par le cours d'eau principal, le Mayo-Kebbi, qui est un affluent des lacs Toupouri. Le Mayo-Kebbi sert de frontière naturelle du canton Lagon sur sa rive gauche notamment le Mayo-Dallah et l'El-Ouaya, qui sont des cours d'eau intermittents constituant un atout majeur pour les villages riverains pour la pêche, l'agriculture et l'élevage. Le relief, vallonné, se caractérise par des cours d'eau circulant dans des chéneaux peu profonds (1–2 m) ou des vallons encaissés (≈10 m).

Les nappes phréatiques

La zone présente une hydrogéologie complexe avec des nappes peu profonde, un niveau statique moyen de 9 mètres et des forages atteignant généralement 16 mètres. Le canton compte très peu des points d'eau potable. La profondeur des puits dépend du type d'ouvrage hydraulique installé. Des puits modernes ont été réalisés par le Bureau d'Etudes et de Liaison d'Action Caritative et de Développement (BELACD), Programme de Développement Rural Décentralisé du Mayo-Dallah, du Lac Léré et de la Kabia (PRODALKA) et Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement, centre secondaire (PAEPA-CS) avec une profondeur moyenne de 22 m. Les eaux de ces puits tarissent généralement en saison sèche et la population creuse souvent des puisards dans des mayo dont la profondeur varie entre 6 et 10 m.

Sur le plan chimique, d'après les études réalisées dans la zone, les eaux sont globalement de bonne qualité pour la consommation et pour l'irrigation, car respectant la norme de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), à l'exception de quelques points d'eau présentant des teneurs en nitrates élevées[3].

3.2.3.2.1. Problématiques liées aux ressources en eau

Le canton est confronté à de grandes difficultés d'accès à l'eau, en particulier lors du tarissement des points d'eau en saison sèche. Cette situation entrave les activités génératrices des revenus des ménages vulnérables, en matière d'irrigation, d'élevage, ou encore de

[3] Baastel, ELLESadAPt, 2024, Etude de vulnérabilité aux changements climatiques du Complexe d'Aires Protégées de Binder Léré (CAPBL) – Tchad, Rapport produit sous le « Projet d'adaptation aux changements climatiques des femmes dans les aires protégées au Congo et au Tchad (ELLESadAPt) », Baastel, 117 pages.

reboisement.

3.2.3.2.2. Impacts futurs des CC sur les ressources en eau

D'après les projections climatiques, les précipitations seront plus importantes aux horizons 2035 et 2060 dans la zone. Cela peut entrainer une augmentation des écoulements et du risque de crue.

3.2.3.3. Les ressources végétales

La flore du canton se compose de formations végétales arborescentes jouant un rôle précieux dans la thérapeutique paysanne, en fournissant des écorces, fruits, graines et des racines. Quatre types de formations végétales ont été observées sur le terrain :

- Les galeries forestières soudaniennes ;
- La brousse à arbres clairsemés ;
- La formation des terres bourbeuses temporairement inondées ;
- La formation des prairies.

Les ressources végétales du canton Lagon ont été répertoriées comme suit (Tableau 1).

Nom scientifique	Nom local
Khaya senegalensis (caicedrat en français)	Barré
Diopyros mespiliformis	Meu-ngueré
Anogeissus leocarpus	Gueré
Ficus gnaphalocurpa	Wuri
Kiguelia africana	Vohooré
Ziziphus macanats	Iam-MBolé
Vitellaria paradoxa	Keuré
Parkia biglobosa	Blire
Iprosopis africana	Mamure
Tamarindus indica	Baare
Sterculia setigera	Tessunring
Annona senegalensis	Tepareng
Bauhinia reticulata	Seupore
Ficus polita	Jee me maye
Ficus thomignü	Jeere
Ficus platyphylla	Foore
Acacia arabica	Vnocko
Acacia senegalensis	Wafu
Acacia siberiana	Wafaing
Faidherbia albida	Banguioh
Balanites aegyptiaca	Tebakame
Ziziphus mauritiana	Iemé
Hyphaene thebaïca	Meuneu
Vitex doniana	Keung-ré
Sarcocephalus sculentus	Rallé
Mitragyna inermis	

Tableau 1 : Liste des ressources végétales du canton Lagon (Source : Données des ALC avec l'appui des ILOD)

D'après le Système d'Information Géographique (SIG) du PRODALKA, on rencontre sur l'ensemble du territoire de la RFBL dont le canton Lagon fait partie, les types de végétations

suivantes :

- Une savane arborée dense ou parsemée ;
- Une savane herbeuse ;
- Une mosaïque de cultures, de jachère d'âges variables ;
- Une forêt galerie.

Chaque formation végétale regroupe des espèces spécifiques, essentielles pour les populations locales pour la construction d'abris, d'engins de pêche, de bois de cuisine, de la pharmacopée etc. Cependant, les variations climatiques des dernières décennies et les actions anthropiques constituent des menaces croissantes pour les ressources végétales (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Des actions de préservation sont nécessaires pour protéger ces ressources vitales pour les populations.

3.2.3.3.1. Problématiques liées aux ressources végétales

Les écosystèmes de la zone sont confrontés à différents enjeux de **dégradation** qui se manifestent à travers les phénomènes suivants :

- La **dégradation et l'érosion des terres**, qui constituent une forte menace pour l'agriculture et l'élevage, en entraînant une baisse des rendements et des revenus, et une instabilité de la production. Au niveau national, les superficies dégradées ont été évaluées à 428 000 km^2, soit 33,43% de la superficie totale du pays.
- La **dégradation du couvert végétal**, qui affecte les moyens de subsistance des communautés fortement dépendantes des ressources naturelles avoisinant les villages. Dans le CAPBL, l'ensemble des formations végétales sont affectées, en particulier les galeries forestières, les prairies, la savane herbeuse, et la savane arborée qui a connu la plus forte diminution entre 2015 et 2024, tandis que la superficie dédiée aux cultures a fortement augmenté (Figure 4).

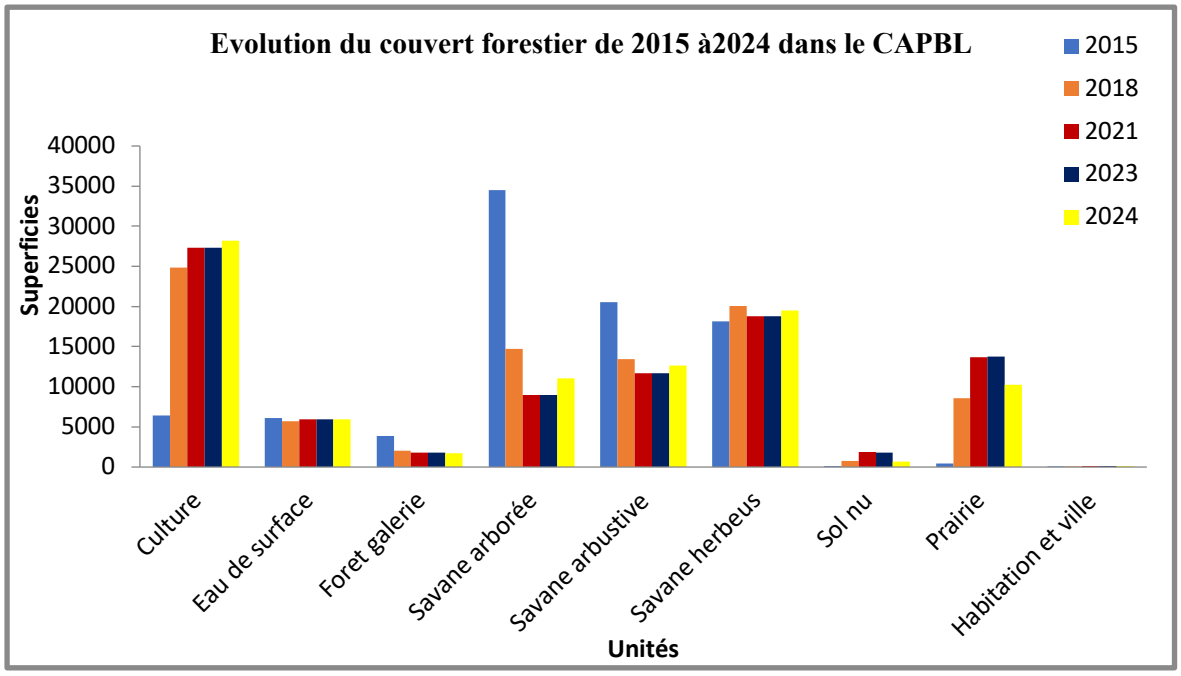


Figure 4 : Évolution du couvert forestier de 2015 à 2024 dans le CAPBL (Source : Noé Tchad, 2024)

Des pratiques humaines telles que l'expansion agricole, le surpâturage, la déforestation, ainsi que l'usage d'intrants chimiques, constituent des facteurs contribuant à la dégradation des ressources végétales.

3.2.3.3.2. Impacts des CC sur les ressources végétales

La hausse des températures de 1,5°C à 2,5°C prévue pour la zone aura de fortes conséquences sur la flore dans les années à venir. Le canton pourrait être affecté par la perte d'habitats due à la dégradation des écosystèmes ; la diminution du couvert végétal. L'augmentation des températures et sécheresses entrainerait une augmentation de la mortalité des arbres et pourrait contribuer aux feux de brousse. Les changements climatiques vont aussi altérer les capacités de floraison et de fructification de la végétation.

3.2.3.4. Les ressources fauniques

3.2.3.4.1. Faune terrestre

Le canton Lagon accueille une diversité animale sauvage et domestique riche. Elle est constituée des espèces animales telles que :

- Des rongeurs (aulacolles, porc-épics, écureuils) ;
- Des carnivores (panthères, chacals, mangoustes, civettes…) ;
- Des herbivores (guib harnachés, céphalophe à flanc roux, cob de buffon, ourebi, hippotragues, butal, domalistiques, buffles, phacochère, girafes et éléphants).

Boîte 1 : Espèces fauniques emblématiques en danger dans le CAPBL (Source : Noé, Rapport d'activité CAPBL, 2022)

- *En danger critique d'extinction* : Girafe Kordofan, vautour africain, vautour charognard, vautour de Rüpell, vautour à tête blanche.
- *En danger* : Eléphant de savane, serpentaire, vautour oricou, vautour percnoptère.
- *Vulnérable :* Gazelle à front roux, bucorve d'Abyssinie, hippopotame, lamantin d'Afrique, panthère.

3.2.3.4.2. Faune aquatique

La faune aquatique est également riche et variée, incluant : crocodile, varan d'eau, tortue d'eau et des mammifères tels que l'hippopotame et le lamantin.

3.2.3.4.3. Avifaune

L'avifaune est constituée des espèces suivantes : autruche, grand calao, outarde, canard casqué, canard armé (oie de Gambie), sarcelle, pintade, poule de rocher, grue couronnée, serpentaire, pigeon, tourterelle.

3.2.3.4.4. Problématiques liées aux ressources fauniques

Des pratiques humaines, telles que le braconnage, portent directement atteinte à la faune notamment les espèces protégées. D'autres pratiques humaines fragilisant les habitats, telles que l'expansion agricole, la déforestation, ainsi que l'usage d'intrants chimiques, contribuent à mettre la faune en danger.

3.2.3.4.5. Impacts des CC sur la faune

Sous l'effet des changements climatiques, la perte des habitats induite par la dégradation des écosystèmes, aura des conséquences importantes sur la faune : leur nombre pourrait fortement diminuer sous l'effet des sécheresses.

3.2.4. Les Aires Protégées

Certaines zones géographiques et ressources naturelles du canton Lagon font l'objet d'une préservation spécifique, soit selon des rites traditionnels pratiqués par les communautés, soit selon des réglementations liées au statut d'aire protégée pour une partie du canton.

De façon traditionnelle, la population essaie de protéger certaines forêts sacrées, telles que la forêt Mouryang de Mapapalé et celle de Zahleu, par des règles pré-établies par la société traditionnelle.

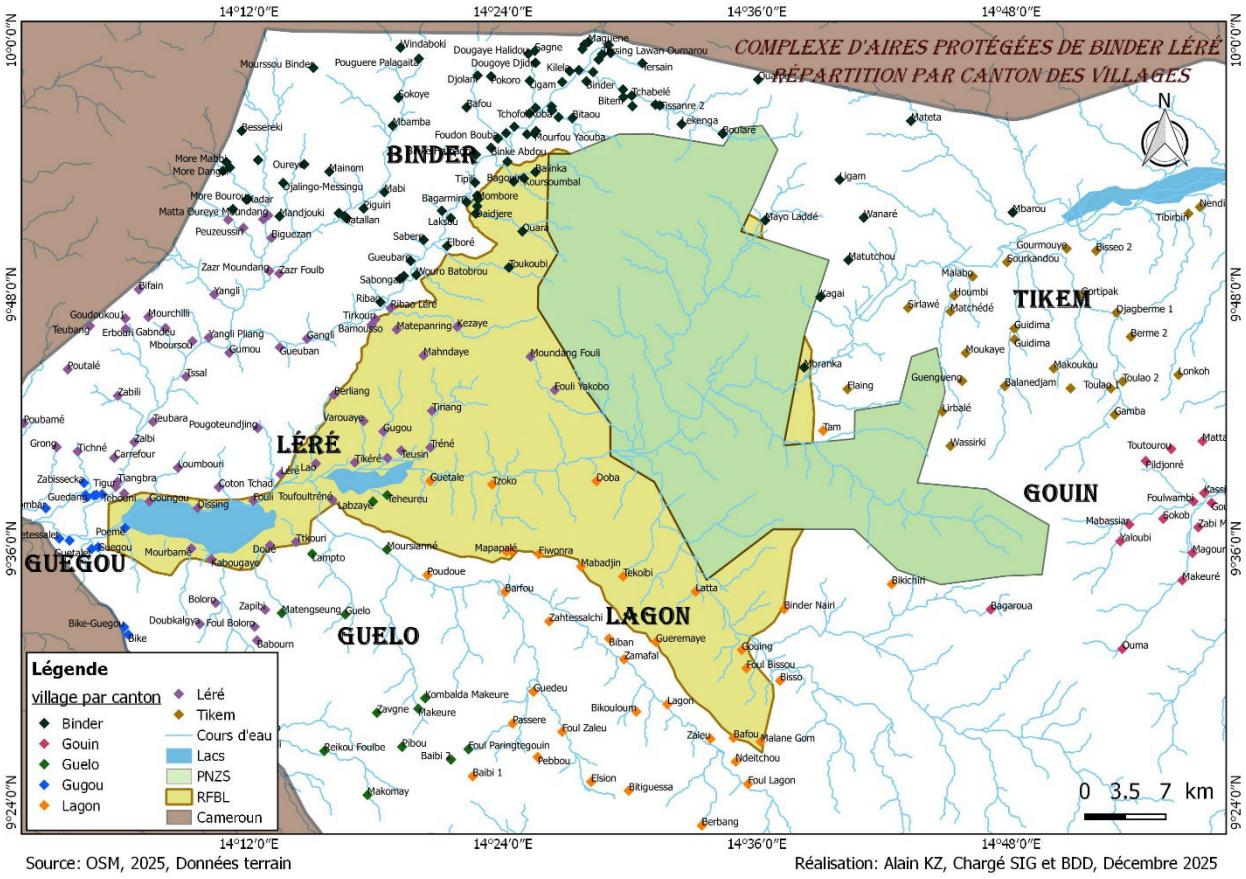
En plus des initiatives traditionnelles, une partie du canton Lagon se trouve dans le CAPBL, cogérée par l'ONG Noé, les services de l'Etat et la population représentée par l'ILOD. Situé dans la partie sud-ouest du Tchad, près de la frontière camerounaise, le CAPBL s'étend sur une superficie de 171 500 ha et se partage en deux zones comprenant : le Parc National de Zah-Soo (PNZS) (81 500 ha), qui constitue la zone de protection intégrale inhabitée, et la Réserve de Faune de Binder Léré (RFBL) (90 000 ha) équivalente à une zone d'écodéveloppement contrôlée où vivent des communautés. Le CAPBL renferme d'innombrables espèces animales et floristiques d'importances touristique. Il convient de citer les sites de crocodiles dont celui de Guetalét est géré par une convention locale grâce à l'accompagnement de l'Etat et du programme pendant la première phase.

La RFBL a été créée en 1974, par décret présidentiel (Décret N° 169/PR/1974/EPPC/PNR), afin de réglementer l'accès et l'utilisation des ressources dans le périmètre de la réserve. Il est notamment interdit de créer de nouveaux villages, sans autorisation expresse du préfet du Chef-lieu, et après accord du ministère des Eaux et forêts ; de chasser, poursuivre, capturer, piéger ou tuer toute espèce animal sauvage, de pratiquer tout ébranchage des arbres ; et de circuler en véhicule à moteur, en dehors des routes et des pistes. Les habitants résidant à l'intérieur de la réserve disposent des droits d'usage suivants : le droit de faire leurs cultures ; de pratiquer l'élevage des animaux domestiques habituels ; de faire pâturer leurs animaux domestiques ; de cueillir et récolter des produits naturels (racines, fruits, miel, etc.) ; ainsi que le bois mort.

Afin de remédier à certaines menaces sur les ressources naturelles et les espèces animales et sauvages (braconnage, pêche illégale ou mauvaises pratiques agricoles), et contribuer au développement socio-économique des communautés, le PNZS a été créé officiellement en 2022 (Loi Nº 003/PCMT/2022). Dans les limites du PNZS, le pâturage, le défrichement, la chasse, l'exploitation agricole, forestière ou minière, la pêche, la cueillette, le dépôt des déchets, les activités polluantes, les feux incontrôlés y sont interdits.

Le CAPBL a été classifié Aire protégée Catégorie II & IV, et la RFBL Site Ramsar (zone humide d'importance internationale), ainsi que Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).

Figure 5 : Carte du CAPBL incluant le canton Lagon (source : Noé Tchad)



Source: OSM, 2025, Données terrain

Réalisation: Alain KZ, Chargé SIG et BDD, Décembre 2025

3.3. Milieu humain

3.3.1. Historique du Canton

Le nom du canton « Lagon » provient de la langue Kado : Lao-gong en Pévé de Doué, qui signifie « zone de l'antilope ». Ce canton faisait partie intégrante du royaume de Léré, fondé au 17ème siècle. Avant la colonisation, la chefferie de Lagon comptait parmi les chefferies secondaires regroupant de gros villages, placés sous l'autorité centralisée de Léré. Avec la colonisation au début du 20ème siècle, l'administration coloniale réorganisa l'ancien royaume en créant des entités dites cantonales dont celle de Lagon, qui regroupait 24 villages à la veille de l'indépendance. En 1934, Lagon devint le chef-lieu d'un vaste canton de 2500 km² comprenant les actuels cantons Guélo, Bissi-Mafou et Lagon. En 1957, l'administration réduisit le canton au rang de groupement et le divisa en trois entités distinctes, dont Guélo, Bissi-Mafou et Lagon. Ce dernier conserva son nom jusqu'au moment où il fut érigé en Sous-Préfecture en 1999 et érigé en Département depuis 2018. De sa création à nos jours, le canton connut trois (3) chefs de canton : Gong Pabouni Dagonbé (1934-1964), Patalet Pagounni (1964-2002) et Danguembé Guy Patalet (2002 jusqu'à nos jours).

L'installation de la population du canton est très ancienne. Selon la tradition orale, elle remonte au 18ème siècle, marqué par le coup de force opéré par DambaIziu, fondateur de l'actuel village de Zalbi, situé sur les berges du Mayo-Binder. Ce chasseur, originaire du pays Guider (Cameroun) brisa la cohésion sociale qui régnait en ce temps dans la communauté Moundang.

En conséquence, les clans dispersés ont quitté Iziu par vagues successives, pour s'installer sur les rives des lacs de Léré et de Tréné, ou remonter les cours d'eau du Mayo-Kebbi et les affluents de gauche (Mayo Dallah, El-ouaya) ; d'autres encore ont poursuivi leur pérégrination vers le sud, fondant des villages le long de ces cours d'eau pour atteindre le pays Zimé dans la Sous-Préfecture de Pala. Cette expansion ne s'est pas faite sans heurts. C'est l'administration coloniale qui mit fin à cette période à la fin du 19ème siècle, et permit de fixer les contours actuels de chaque village du canton au début du 20ème siècle.

3.3.2. Démographie

En 2025, la population du canton Lagon était estimée à 70 890 habitants, comptant 40 821 femmes et 30 069 hommes, répartis dans 25 villages (voir Annexe B).

3.3.3. Organisation sociale, politique, culturelle et religieuse

Le canton est une structure de gouvernance locale, dirigée par un chef traditionnel reconnu par les autorités administratives. En matière d'organisation politique, les villages sont dirigés par un chef de village, appelés Gong Yang. Ils sont choisis par le chef de canton « Gong », parmi les princes ou les proches parents de la lignée paternelle du souverain. Le « Gong », entouré des différents ministres « WADJIRI » et autres dignitaires qui l'aident à conduire les affaires, incarne l'autorité traditionnelle. La chefferie traditionnelle est patrilinéaire et hautement respectée par tous.

L'organisation sociale repose avant tout sur la famille, qui regroupait jusqu'à une période récente les descendants d'un même ancêtre (parents, grands-parents, oncles, tantes, enfants, nièces et cousins). Au sein de cette cellule familiale, la gérontocratie jouait pleinement le rôle qui lui était dévolue. Aujourd'hui, du fait de la monétarisation de l'économie, la famille patriarcale a été disloquée, faisant place à la famille nucléaire et à un individualisme poussé qui constitue une menace à la cohésion sociale. Le canton est habité par 5 groupes communautaires : majoritairement par l'ethnie Moundang avec des minorités Pévé, Foulbé, Toupouri et Guidare.

Sur le plan culturel, l'éducation des hommes est basée sur le principe de l'initiation qui permet aux jeunes garçons de se préparer pour s'insérer dans la vie des adultes. L'éducation des filles se fait à travers un rite, non semblable à l'initiation, qui permet à celles-ci d'acquérir de bonnes pratiques d'hygiène. Aujourd'hui, cette pratique a disparu du fait de la scolarisation des filles tandis que l'initiation des jeunes garçons, en déclin pendant un temps pour les mêmes raisons, est en train de refaire surface, en particulier pendant les grandes vacances scolaires. L'association de solidarité et de redynamisation de la culture Moundang «TAIKI » œuvre à restaurer la culture Moundang dans les villages. La tradition est également perpétuée à travers les pratiques des fêtes et rites traditionnels organisés tous les ans, comme ‘’fiin Moudang’’, ‘’Fiin Loo’’.

Sur le plan religieux, malgré l'introduction de la religion musulmane et chrétienne, une petite partie de la population demeure fidèle à l'animisme. Les sacrifices aux morts et aux dieux continuent d'être pratiqués pour solliciter la bonne production céréalière et la paix sociale.

3.3.4. Système sanitaire et éducatif

3.3.4.1. Système sanitaire

Le canton de Lagon dénombre actuellement (en 2025) 11 centres de santé opérationnels (voir Annexe C). Ces structures sanitaires, réparties de manière stratégique dans le canton, assurent l'accès aux soins de première nécessité pour la population locale. Parmi ces 8

centres de santé, quelques-uns sont des centres intégrés, offrant des services de consultation générale, de vaccination et de maternité, tandis que les autres se spécialisent dans des soins spécifiques ou la santé communautaire. Cette couverture sanitaire est essentielle pour répondre aux besoins de santé publique du canton et contribuer à l'amélioration des indicateurs sanitaires locaux.

3.3.4.2. Système éducatif

Le canton compte au total 37 structures scolaires, réparties entre 29 écoles primaires, 9 collèges d'enseignement général et 4 lycées (voir Annexe D). Ces établissements sont implantés dans les principales localités du canton afin de faciliter leur accès aux enfants et aux jeunes. Toutefois, l'insuffisance des équipements et des enseignants qualifiés persistent dans certaines zones du canton. Des moyens techniques et financiers supplémentaires sont requis pour assurer une couverture éducative équitable et pour améliorer la qualité de l'enseignement.

3.3.4.3. Impacts actuels et futurs des CC sur les infrastructures

Les précipitations extrêmes associées aux hautes températures projetées pourraient conduire à la dégradation (inondations, fissurations, crevasses) des routes, pistes et de l'ensemble des infrastructures dans le canton, aggravant encore la problématique d'enclavement et d'isolement des communautés en termes d'accès à l'éducation et aux soins, mais également dans leurs déplacements et leurs activités économiques (commerce), et par extension le risque d'insécurité alimentaire. Les crues et inondations pourraient également induire des destructions ou des dégradations potentielles des habitations des populations.

3.3.5. Organisations paysannes

Le canton compte plusieurs associations paysannes, telles que :

- L'Union des Associations Villageoises d'Agriculture (UAVA) : l'association regroupe les producteurs et œuvre pour la valorisation, l'amélioration et la promotion des pratiques agricoles locales, les produits et leurs transformations. Elle recherche également des financements pour appuyer le développement du secteur dans le canton à travers le renforcement des capacités techniques et matérielles etc. Elle représente les producteurs du canton.

- L'Association des Femmes (AF), représente les femmes du canton et œuvre pour la promotion, les droits et les libertés des femmes dans le canton. La structure plaide pour l'émancipation et le respect des femmes.

- L'Association des Jeunes pour le Développement du Canton Lagon (AJDCL) : cette association représente les jeunes du canton, œuvre pour l'appui aux jeunes et à leurs initiatives (reboisement, culture, formation, etc.). Elle recherche également des financements pour appuyer les actions de développement du canton.

- Les Associations Villageoises (AV), chargées du développement à l'échelle des villages. Elles sont chargées de rechercher les financements nécessaires à la réalisation des infrastructures villageoises, à l'organisation des marchés autogérés, à la centralisation des commandes d'intrants et des matériels agricoles.

- Le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) qui s'occupe de la santé animale.

- Les Associations des Parents d'Elèves (APE) qui assurent le suivi de l'éducation des enfants.

- Les Instances Locales d'Orientation et de Décision (ILOD) qui assurent la sensibilisation de la population à la protection et à la gestion rationnelle des ressources naturelles.
- Le Comité de Santé (COSA) qui est chargé de la gestion et de l'exploitation des centres de santé.
- L'Atelier de Fabrication et de Réparation des Outillages Agricoles (AFROA), qui offre des services en matière de matériels agricoles.
- Le CEC (Club d'Épargne et de Crédit) qui assure la mobilisation de l'épargne et la transformation de l'épargne mobilisée.

La plupart de ces organisations paysannes fonctionnent dans l'informel en raison du faible encadrement de la plupart de leurs membres.

3.3.6. Activités économiques

La population du canton vit principalement de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'artisanat et du petit commerce

3.3.6.1. Agriculture

3.3.6.1.1. Etat des lieux

L'agriculture pratiquée est essentiellement itinérante sur brûlis avec des jachères de plus en plus réduites, sous l'effet de la pression démographique. Elle se caractérise par des techniques rudimentaires et des moyens de mise en valeur limités. Si la terre reste un bien hérité des ancêtres, que les paysans exploitent librement, l'équipement agricole demeure dérisoire : les outils, exception faite de l'arsenal lié à la culture attelée (charrue, corps butteurs, sarcleuses et charrettes), ne sont souvent pas accessibles à de nombreux producteurs, compte tenu de leur faible pouvoir d'achat.

L'agriculture est pratiquée principalement en saison des pluies, de fin mai à octobre pour les cultures vivrières, et en saison sèche pour le maraîchage.

Deux types de cultures sont pratiquées :

i) La culture de rente (le coton), introduite par la colonisation en 1925 et rendue obligatoire en 1928. La dépendance aux cultures vivrières pluviales et aux cultures de rente est forte, rendant les populations fortement tributaires de la pluviométrie, et du climat en général.

ii) La culture vivrière dont les variétés cultivées sont, par ordre d'importance : le sorgho rouge, le maïs, le haricot, l'arachide et le petit mil. Le sorgho et le maïs font parties des cultures jugées les plus importantes par les populations enquêtées (ELLESadAPt, Enquête agricole, Juin 2024). 40% des enquêtés considèrent que le sorgho est la culture la plus importante pour eux, et le même pourcentage place le maïs en seconde position. Les productions agricoles sont basées essentiellement sur une agriculture manuelle (68%), qui utilise de la main d'œuvre familiale (94%) et des outils comme la houe (88%), la daba, la binette et le coupe-coupe (ELLESadAPt, Enquête agricole, Juin 2024).

La culture du coton, imposée à l'indépendance, avait facilité l'introduction de la culture attelée. Cependant, les producteurs se sont progressivement désengagés de cette culture, en raison des fluctuations des cours mondiaux, à leur défaveur, et des déclassements arbitraires et abusifs de leur coton par les agents de la Coton Tchad en raison de la mauvaise qualité des

produits.

L’introduction de la charrue en 1957 a soulevé le problème de préservation de la fertilité des terres cultivées. Selon les paysans, le retournement des terres à la charrue, l’utilisation abusive des engrais chimiques favorisent l’érosion et l’appauvrissement des sols. Des actions de sensibilisation sont à envisager auprès des paysans pour promouvoir une intensification de l’agriculture par l’utilisation du fumier organique déjà connu du milieu ; ou du compostage, qui bien que connu, est peu utilisé. L’infestation des terres cultivables par le striga senegalensis aujourd’hui est révélateur et nécessite une action mobilisatrice quant à ces problèmes d’appauvrissement des terres agricoles.

Parallèlement, la transformation des produits agricoles se développe progressivement, notamment à travers la production artisanale d'huile d’arachide, le décorticage du mil et du maïs, la fabrication de farines locales ou encore le séchage des fruits et légumes. Ces initiatives, souvent portées par des groupements de femmes ou des jeunes, contribuent à la création de valeur ajoutée, à la réduction des pertes post-récolte et à la diversification des revenus des ménages. Toutefois, ce secteur reste confronté à des défis liés au manque d’équipements adaptés, à la formation technique et à l’accès aux marchés structurés.

Tableau 2 : Données sur l'agriculture du canton

N°	Village	Sorgho Rouge		Sorgho Blanc		Maïs		Pénicilaire		Arachide		Coton		Manioc		Niébé		Sésame		Riz	
		Sup	Prod	Sup	Prod	Sup	Prod	Sup	Prod	Sup	Prod	Sup	Prod	Sup	Prod	Sup	Prod	Sup	Prod	Sup	Prod
1	Foul-Zahleu	583	123 979	114,5	22 473	210,25	176 931	6	610	426,5	228 487	27,5	0	0	0	184,5	16 965	0	0	10	1 765
2	Poubeu	314,5	106 890	98,5	15 096	191	00 225	10,5	845	355,75	81 801	0	0	0	0	11,5	14 074	0	0	9,75	3 245
3	Passeraye	140	32 587	43,25	6 016	91	37 725	3,5	653	0,5	30 749	3,75	0	0	0	64,25	7 567	0	0	3,75	880
4	Mabadjin	983,75	134 163	214,5	18 624	998	88 265	99,5	1 940	1051,50	120 921	213	6 175	4,5	2 334	72,75	17 458	0,5	1 800	37,75	7 874
5	Tekoïbi	437	94 973	290	27 996	636	93 693	18,5	2 860	364	6 413	384	84 384	0	0	287	28 762	0	0	19	3 900
6	Zahleu	444	110 300	169,25	109700	121	17 764	0	0	410,25	22 525	52,3	5 255	2,25	2 340	48	1 830	2,25	1 320	3,25	2 275
7	Latta	776	117 630	98,25	20 807	113	19 764	2	500	245	20 630	20	10 630	5	4 220	4,5	990	5	604	5,25	585
8	Gueuremaye	264,25	38 450	187	17 665	95	20 150	0	0	212	21 215	18	2 688	4,25	3 420	20,25	1 205	3,25	895	2	675
9	Lagon	676,25	90 798	351,25	18 368	625,75	176 670	0	0	601	106 552	41		8	24260	244,75	9 459	29	3 532	57,5	8 287
10	Foul-Bissou	243,5	60 570	131	24 090	114	45 120	0	0	231	31 495	41	3 003	0	0	24,5	2 235	0	0	23,5	3 635
11	Binder-Naïri	483,5	170 681	248	57 227	348	858 405	21	345	396	140 565	0	0	0	0	19,5	2 335	0	0	221	56 355
12	Going	435	118 201	108,5	27 540	145,5	47 811	2,5	275	314,5	42 920	0	0	0	0	71	78 285	0	0	46	10 587
13	Bikouloum	246,75	34 332	90,50	18 479	105,75	26 984	0	0	280	38 112	02	227	0,25	50	86	7738	6,25	2 320	15,25	2 615
14	Guétallet	1001,5	420 390	777,5	128 40	470	470 926	73,75	9 265	937,25	39 694	285	41 686	2,75	4 800	20,5	29 549	4	240	20,5	11 470
15	Tezoko	276	62 455	67,5	6 165	123,25	34 290	0,75	112	209,75	36 560	88,5	0	17,5	8 400	77,75	4 570	0	0	46,5	9 120
16	Poutchili K.	657	104 246	154	12 796	359	58 323	17	920	650	83 086	334	19 432	4,5	500	204	12 020	1	0	83	19 270
17	Mapapalé	528	124 591	15	8 272	155	671 614	3,5	445	558,5	210 177	117	17 762	0	0	76	6 677	2,5	230	13,5	3 266
18	Passoulouri	292	43 681	70	6 550	221	49 260	17	1 220	371	44 466	103	6 172	4	7852	83	7 281	2	284	39	4 112
19	Damchin	76,5	14 815	40,5	6 975	28	9 740	2	400	80	16 650	302	5 674	0,5	0	15	2 646	0	0	4	950
20	Bissou	661	138 486	462	111 75	351	168 612	0	0	482	79 283	114	31 167	0	0	111,5	19 802	0	0	34,5	12 231
21	Gueudeu	515,5	198 255	171	43 940	175	590 625	26,5	2 295	393	110 040	11,5	398	1,75	450	154	21 560	6,75	780	3,7	7 400
22	Zahtessalchi	247,5	49 779	107	18 610	97	340 602	17	1 775	137	47 400	46	108	0,75	700	92	10 712	4,5	340	15,5	3 300
23	Barfo	166	46 480	59,5	12 390	92	38 640	3	300	283,5	79 240	9	0	0	0	8	208	0	0	0	0
24	Fihonra	279,75	66 230	29,5	7 600	434	65 860	10	680	597	62 300	21	77 346	1	4 900	227	96 045	0	0	3	4 517
Total		**10482**	**2468630**	**4007,5**	**728515**	**6193,8**	**4080790**	**334**	**25440**	**9307**	**1581368**	**2232**	**311880**	**56,75**	**64176**	**2121,3**	**392235**	**60,75**	**10025**	**701,95**	**175699**

NB : les superficies en hectare (ha) et les productions en Kg ou tonne/ha

Source : Collecte des données par les ALC Juin 2018

3.3.6.1.2. Problématiques liées au secteur agricole

Le secteur agricole du canton est confronté à diverses problématiques[4], listées ci-dessous :

- La diminution des rendements agricoles, due à la fois aux mauvaises pratiques agricoles et aux changements climatiques (sécheresse, inondations, changements du régime des précipitations…).
- Le déclin de la fertilité des terres, attribué majoritairement à des causes anthropiques d'après l'enquête agricole menée auprès des populations en 2024. 40% des interrogés ont attribué le déclin de la fertilité des terres à l'utilisation de produits chimiques (herbicides et pesticides), 24% aux mauvaises pratiques agricoles, 10% destruction du couvert végétal (y compris ruissellement), quand seulement 12% évoquent le climat (manque de pluie, réchauffement des sols, vents violents).
- L'usage d'intrants chimiques s'est répandu à l'ensemble des cultures agricoles à toutes les étapes du processus agricole (préparation, semis), afin de faire face à cette baisse de fertilité des sols, et avec pour objectif d'augmenter les rendements. En provenance des pays voisins tels que le Cameroun ou le Niger, la composition chimique de ces intrants et de leurs effets potentiels sur l'environnement et la santé des communautés et des écosystèmes reste encore faiblement documentée, les sachets n'étant pour la plupart pas homologués de source sûre
- La difficulté d'accès à l'eau pour cultiver en saison sèche, due au nombre limité de points d'eau (puits, forages), à l'ensablement des mayos, et au tarissement des points d'eau existants en particulier vers la fin de la saison sèche
- L'exode rural des jeunes pendant la saison sèche, ce qui affecte la main d'œuvre disponible pour les activités économiques pendant cette période.
- Il est observé une insuffisance de matériel agricole du fait de moyens financiers limités et du manque d'appui extérieur.
- Des capacités limitées en matière de gestion organisationnelle et financière des groupements et aux pratiques agricoles durables.
- Les limitations de stockage, de transformation et de transport des récoltes freinent le commerce à petite échelle.
- La destruction des champs par la faune, générant des Conflits Homme-Faune (CHF).
- Les conflits entre agriculteurs et éleveurs, du fait du manque d'espaces cultivables, du surpâturage ou encore des CHF. La croissance démographique constitue un facteur de fond qui accroit la pression sur le foncier et donc sur le risque de conflits.

3.3.6.1.3. Impacts actuels et futurs des changements climatiques

En plus de ces problématiques, les activités agricoles du canton Lagon sont fortement affectées par les impacts des changements climatiques, et le seront encore davantage dans le futur.

[4] Baastel, ELLESadAPt, 2024, Etude de vulnérabilité aux changements climatiques du Complexe d'Aires Protégées de Binder Léré (CAPBL) – Tchad, Rapport produit sous le « Projet d'adaptation aux changements climatiques des femmes dans les aires protégées au Congo et au Tchad (ELLESadAPt) », Baastel, 117 pages.

Impacts actuels des CC

Les principaux aléas identifiés dans la zone d'étude sont les inondations, les épisodes de sécheresse ou de pauses sèches qui engendrent des pertes de récoltes, des baisses de rendement, une perturbation du calendrier agricole et des changements de cultures, rendant les populations plus vulnérables au risque d'insécurité alimentaire.

En effet, les épisodes de pluies intense (comme en 2018 ou 2022) ont engendré des inondations des champs avec des pertes de récolte pour les cultures vivrières sur l'ensemble des cantons du CAPBL. Les épisodes de sécheresse au cours de la saison agricole engendrent également des pertes de récolte importantes, avec des plants qui sèchent sur pieds comme cela a été le cas en 2021. L'application d'engrais (minéraux ou organiques) ou d'intrants chimiques avant ou pendant une pause sèche peut également renforcer l'effet négatif sur l'assèchement des plants. Dans une moindre mesure, les vents violents occasionnent également des dégâts sur les cultures, pliant ou brisant les plantes.

Certaines cultures pluviales comme le mil ou le sésame ont besoin d'être cultivées sur le temps long et sont très sensibles au manque de pluie. Le tarissement précoce des cours d'eau ou des retenues d'eau dans les bas-fonds, accéléré par l'augmentation des températures et les épisodes de sécheresses, conduit à une diminution de la fertilité des sols et du couvert végétal, ainsi que des productions agricoles[5]. Toutefois, pour ce qui concerne la baisse de rendement, il reste difficile de déterminer ses causes, qui peuvent être dues aux mauvaises pratiques agricoles ou à l'impact des changements climatiques récents. En effet, la baisse de rendement est aussi provoquée par la baisse de fertilité des sols, elle-même provoquée par des pratiques culturales non durables : utilisation d'intrants chimiques incontrôlée, et mauvaise gestion de la régénération des sols (la pratique de la jachère n'existe presque plus par exemple).

Impacts futurs des changements climatiques / Évolution future des principales cultures

Pour le secteur agricole, l'augmentation des températures continuera à faire diminuer les rendements agricoles et les cultures pratiquées dans le canton. Les cultures les moins impactées restent le sorgho, le mil, le sésame et le niébé avec des pertes de rendement allant jusqu'à 15% selon les scénarios. En revanche, le maïs subirait des pertes extrêmes (entre 17% et 67%) voire ne serait plus cultivable sur certaines terres. En conséquence, la sécurité alimentaire pourrait fortement se dégrader. Des solutions existent pour réduire les pertes de rendements dues aux changements climatiques, comme par exemple les bonnes pratiques de restauration de la fertilité des sols et l'agroécologie. Par ailleurs, le renforcement des infrastructures de stockage et d'accès au marché pour les populations du canton pourrait permettre une meilleure résilience des producteurs.

3.3.6.2. Élevage

3.3.6.2.1. État des lieux

Le secteur de l'élevage constitue la deuxième activité principale de la population. Il s'agit d'un élevage sédentaire qui fait cohabiter gros et petits bétails (voir Annexe E). Le gros bétail (bœufs) est sous la responsabilité des hommes, tandis que les petits ruminants (ovins et caprins), porcins, la volaille (poules, pigeon, pintade) sont à la charge des femmes et des jeunes.

La majorité du bétail est constituée de bovins, éléments importants de l'économie paysanne. Ils sont utilisés pour la traction animale, à l'aide d'une charrue, lorsque le matériel agricole est disponible ; et également dans la compensation matrimoniale à titre de dot, par le transfert

[5] Ibid.

d'un troupeau d'une étable à une autre. L'installation de la paysannerie en faveur de la culture attelée a occasionné une augmentation numérique du cheptel, faisant du canton un pôle de concentration de bêtes de trait du département El-Ouaya. En saison sèche, le bétail est affecté par les problématiques d'accès à l'eau et de pâturage, portant atteinte à la santé du bétail et aux chiffres d'affaires des transactions commerciales.

Le petit bétail, composé majoritairement de caprins, joue également un rôle important dans les pratiques matrimoniales, ainsi que pour l'alimentation et le commerce dans les marchés hebdomadaires locaux. L'élevage des ovins est de moindre importance, de même que celui des porcins. La volaille est importante et joue un rôle essentiel dans les familles paysannes.

3.3.6.2.2. Problématiques liées à l'élevage

Le secteur de l'élevage du canton est confronté à diverses problématiques, listées ci-dessous :

- Les difficultés d'accès à l'eau pour les communautés et pour abreuver le bétail, liées à la fois à la rareté des points d'eau et aux changements climatiques (sécheresses).
- L'insuffisance de couloirs de transhumance, due à la présence de transhumants venus des pays voisins (Cameroun, Nigéria) et à l'avancement de la date de début de la transhumance vers le sud.
- L'insuffisance d'espaces de pâturage pour le petit et gros bétail, affectant la santé des animaux qui sont de plus en plus fragilisés par la malnutrition. Dans le CAPBL, l'insuffisance de ressources pour alimenter le bétail pousse les bouviers à élaguer ou couper des arbres pour pouvoir nourrir le bétail, renforçant le phénomène de déforestation.
- Des maladies (coqueluche…) affectent fréquemment le bétail, notamment la volaille, les chèvres et les bœufs. Elles proviennent de la mauvaise qualité de l'eau, du manque de ressources alimentaires de qualité, de la contamination des animaux entre eux, ainsi que des limitations de l'accès aux soins pour le bétail.

Ces problématiques affectent la qualité de vie du bétail, et également leur valeur sur les marchés qui risque d'être diminuée. Par ailleurs, cela affecte les revenus des femmes et leur capacité à subvenir aux besoins du foyer pour l'achat des vêtements, ou pour assurer l'éducation et la santé des enfants.

3.3.6.2.3. Impacts actuels et futurs des changements climatiques

En plus de ces problématiques, les activités d'élevage du canton sont fortement affectées par les impacts des changements climatiques à l'heure actuelle, et le seront encore davantage dans le futur.

Impacts actuels des CC

Au niveau du CAPBL, les épisodes de sécheresse ou d'inondation engendrent un manque de pâturage et de fourrage pour les animaux et des problématiques de malnutrition du bétail. Il arrive que les petits ruminants soient emportés lors d'épisodes de pluie intense.

Plus généralement, des problèmes d'épidémie récurrents sont observés à la fois en saison sèche et en saison des pluies (maladies hydriques liées à des champignons, bactéries ou parasite dans la zone des lacs). Également, le manque de pâturage pousse les éleveurs à couper les branches des arbres renforçant la déforestation.

Impacts futurs des changements climatiques sur l'élevage

A l'avenir, le secteur de l'élevage risque d'être davantage affecté par des difficultés d'accès à des points d'eau et à des espaces de pâturages, qui seraient amenés à être de plus en plus dégradés du fait de la pression foncière et des sècheresses plus régulières. Mettre en place un système de gouvernance locale engageant les différents acteurs, permettrait de mieux préserver, délimiter, réglementer l'accessibilité et de restaurer les zones de pâturages, indispensables pour garantir la santé animale et réduire les conflits agro-pastoraux.

3.3.6.3. La pêche : État des lieux et problématiques

La pêche est une activité secondaire qui se pratiquait autrefois dans les chutes Gauthiot de manière traditionnelle par les pêcheurs du canton. Cette pratique n'est plus autorisée due au statut du Parc et à cause des cours d'eaux non permanents. Elle est toujours pratiquée dans quelques villages, tels que Guetalet.

3.3.6.4. Les PFNL

Les PFNL issus de la cueillette, dont le savonnier, le karité, le miel, le neem, le caïlcédrat, et enfin le baobab et le soja dans une moindre mesure. Ces productions ont une importance économique et sociale pour les communautés, du point de vue de leur consommation ou comme source de revenus complémentaire. Le savonnier, le neem et le sésame constituent les trois PFNL impliquant le plus de personnes dans le CAPBL.

Les PFNL sont particulièrement importants pour les femmes dans certains cantons, qui les transforment, consomment dans leur foyer ou les commercialisent dans les marchés locaux ou hebdomadaires. A ce jour, le Tchad ne dispose pas d'une comptabilité nationale permettant d'estimer la part de contribution des PFNL de manière exhaustive, cependant il est à noter que leur part est relativement faible par rapport à l'agriculture et à l'élevage, autant dans le CAPBL qu'à l'échelle nationale.

3.3.6.5. Le commerce

3.3.6.4.1 État des lieux et problématiques

Le commerce reste une activité dominante du canton, animé par des marchés hebdomadaires dynamiques où s'échangent des produits agricoles, du bétail, des biens de consommation courante et divers articles importés.

Le commerce dans le canton est fortement centré sur les produits importés tels que le sucre, le riz, l'huile végétale, les tissus, les produits cosmétiques, les chaussures et divers articles manufacturés en provenance des grands centres urbains ou des pays voisins. En parallèle, la transformation des produits ligneux constitue une activité économique croissante, notamment à travers la fabrication de charbon de bois, de bois d'œuvre, de mobilier artisanal et d'objets utilitaires. Ces produits transformés localement sont non seulement destinés à la consommation interne, mais aussi exportés vers d'autres cantons ou régions voisines, ce qui permet de générer des revenus supplémentaires pour les ménages. Ce dynamisme économique repose en grande partie sur l'implication des artisans et commerçants locaux.

Cependant, le secteur reste confronté à des défis liés à la gestion durable des ressources naturelles, au manque d'équipements modernes, à l'accès limité aux marchés structurés et à l'enclavement. L'impraticabilité des pistes pendant la saison de pluies, l'insuffisance de marchés hebdomadaires et le faible pouvoir d'achat des populations rendent difficiles le développement de cette activité.

3.3.6.4.2. Impacts actuels et futurs des changements climatiques

Les CC ont un fort impact sur les activités de commerce, et par extension, sur la sécurité alimentaire. Les précipitations extrêmes associées aux hautes températures pourraient conduire à la dégradation (inondations, fissurations, crevasses) des routes, pistes et de l'ensemble des infrastructures dans le canton, aggravant encore la problématique d'enclavement et d'isolement des communautés.

3.3.6.5. L'artisanat : État des lieux et problématiques

L'artisanat occupe une place importante dans l'économie du canton de Lagon, avec une diversité de savoir-faire traditionnels transmis de génération en génération. Parmi les activités artisanales les plus pratiquées figurent la poterie, la fabrication d'objets d'art, la maroquinerie, la cordonnerie (fabrication de chaussures), ainsi que la menuiserie locale.

De manière plus spécifique, le tissage de perles est une spécialité portée principalement par les femmes, qui confectionnent des bijoux, des accessoires vestimentaires et des objets décoratifs prises lors des cérémonies culturelles et des marchés locaux. Cet artisanat contribue non seulement à l'identité culturelle du canton, mais également à l'autonomisation économique des femmes et des jeunes.

3.3.6.6. Vente et transformation des produits

Le canton développe une économie locale diversifiée, marquée par la vente de produits transformés issus des ressources locales telles que les farines traditionnelles, les huiles végétales, les condiments séchés. À cela s'ajoutent la vente de fagots de bois de chauffe, l'exploitation de carrières pour le sable, le gravier et les pierres destinés à la construction, ainsi que la production et la commercialisation de jeunes plants issus de pépinières locales. Ces activités contribuent à la sécurité économique des ménages et à l'approvisionnement des marchés environnants.

De manière globale, les femmes jouent un rôle central dans ces chaînes économiques, notamment dans la transformation des produits agroalimentaires, la gestion des pépinières communautaires et la vente de fagots, renforçant ainsi leur autonomisation et leur statut au sein des communautés.

3.3.7. La place des femmes

3.3.7.1. Etat des lieux

Les femmes jouent un rôle important dans les actions de gestion des ressources naturelles et de développement socio-économique local. Elles sont les principales utilisatrices des ressources naturelles et également les plus concernées lorsque celles-ci viennent à manquer. Les femmes sont traditionnellement actives tant au niveau de la préparation des champs, de la plantation, de la récolte que de la transformation et commercialisation des produits agricoles sur les marchés locaux et hebdomadaires. Ce sont elles qui gèrent les greniers agricoles, lieux essentiels pour stocker les récoltes et denrées alimentaires et assurer la subsistance pendant la saison sèche. Elles sont investies dans la collecte de petit bois mort aux alentours des villages, qui sert comme bois de chauffe, et se chargent également de l'approvisionnement en eau pour le foyer et les petits animaux, parcourant parfois de grandes distances pour collecter les fagots.

3.3.7.2. Problématiques

Cependant, malgré leur poids dans le système socio-économique local et en faveur de la sécurité alimentaire des ménages, les femmes du canton sont confrontées aux inégalités de genre et à des obstacles pour accéder aux mêmes services sociaux de base et aux mêmes moyens de production que les hommes. La majorité des femmes de la RFBL (77%) n'ont pas accès et ne possèdent pas de propriétés foncières, qui sont pourtant la ressource capitale pour la production agricole[6]. Les femmes sont exclues du droit d'héritage, et disposent d'un droit d'usage limité pour l'exploitation agricole. Selon l'Index de l'Inégalité de Genre (IIG) du PNUD, le Tchad est à la 160e position sur 162 pays.

Les femmes en milieu rural vivent avec certaines traditions qui ne permettent pas leur autonomisation économique et sociale. Environ 67% des femmes sont concernées par le mariage précoce et mariées avant d'atteindre leurs 18 ans (Banque Mondiale, 2021). Par ailleurs, les femmes sont peu représentées dans les sphères de prise de décision à l'échelle nationale comme à l'échelle des villages ou des cantons.

3.3.7.3. Impacts actuels et futurs des CC

Les changements climatiques n'affectent pas les femmes et les hommes de la même façon. Au Tchad, les femmes, les enfants et les personnes âgées ont été identifiés comme étant les groupes sociaux les plus à risque selon le Programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques (PANA) (République du Tchad, 2010) et la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) (République du Tchad, 2015). Les accès différenciés aux ressources naturelles, au foncier, aux services financiers, aux prises de décision à l'échelon du ménage ou communautaire et rôles socio-culturels traditionnellement attribués aux femmes et aux hommes, sont des facteurs explicatifs de ces différents niveaux de résilience.

Dans le canton, les femmes sont les plus touchées par les changements climatiques lors d'activités de ramassage de bois mort par exemple[7], car la dégradation du couvert végétal et les sécheresses ont allongé la distance à parcourir pour pouvoir assembler les fagots. Les impacts sur les femmes dans le canton, sont d'autant plus grands, qu'elles sont activement impliquées à la fois dans les activités agricoles et les activités domestiques impliquant la prise en charge de la santé des membres du foyer et l'éducation des enfants. Le temps additionnel passé pour aller chercher les fagots, a ainsi des implications sur le temps restant pour les autres activités agricoles ou domestiques.

[6] Étude Genre de la Réserve de Faune de Binder-Léré, Avril 2021.
[7] Ibid.

4. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON

Cette section portant sur le diagnostic participatif du canton Lagon présente en premier lieu l'évaluation de la mise en œuvre du PDL précédent, et en second lieu l'analyse des problèmes majeurs du canton reliés à leurs causes et conséquences.

4.1. Diagnostic de la mise en œuvre du PDL précédent

Le tableau ci-dessous présente les statistiques de mises en œuvre des projets du PDL de 2018 à 2025.

Tableau 3 : Liste des projets réalisés ou non-réalisés, par secteur

Domaine	Projets inscrits	Projets réalisés	Projets non réalisés	Taux de réalisation
Gestion des ressources naturelles	17	06	11	35,29%
Agriculture-Elevage-Pêche	09	05	04	55,55%
Affaires sociales et genre	10	04	06	40%
Santé-eau potable et Assainissement	17	04	13	23,52%
Education-Culture-Jeunesse et Sport	16	05	11	31,25%
Economie	21	05	16	4,7%
Gouvernance-Paix et sécurité	04	02	02	50%
Total	**91**	**31**	**60**	**32,97%**

Les difficultés liées à la mise en œuvre des projets sont entre autres :

- La mauvaise gestion des fonds destinés à la réalisation des projets ;
- Le manque d'organisation au niveau des villages ;
- Le manque de mécanisme de suivi des projets ;
- Insuffisances des partenaires d'appui et de financement ;
- Le manque de communication entre les autorités, le CCD et les villages.

4.2. Révision des domaines d'intervention

La nouvelle approche de révision des PDL permettant l'intégration des dimensions changements climatiques et de la sensibilité au genre a impliqué la refonte des domaines d'intervention habituels des PDL (Tableau 4). Cette refonte a été guidée par les éléments suivants :

- Les réflexions sur la structuration et la façon dont les priorités locales traduites en projets et activités dans le PDL devraient être organisées avec une certaine cohérence dans les différents domaines ;
- La proposition d'un nouveau domaine spécifique intégrant les catastrophes naturelles et les conséquences liées aux changements climatiques.

La refonte des domaines a été validée par les membres du CCD et des CT comme suit :

- Le Domaine 1 de la Gouvernance Locale et de la Cohésion Sociale vise l'application et la diffusion des lois et des règlements dans le canton, le respect vis-à-vis des autorités, et la cohabitation pacifique entre les communautés.

- Le Domaine 2 de Gestion Durable des Ressources naturelles a pour objectif la préservation des écosystèmes tout en garantissant une utilisation durable et équitable par les communautés, notamment via l'adoption de pratiques durables et la valorisation des ressources naturelles.

- Le Domaine 3 de Développement Economique Local regroupe tous les projets des secteurs économiques primaires (agriculture, élevage et économie) et promeut des pratiques durables, prospères, résilientes aux changements climatiques et sensibles au genre.

- Les projets du Domaine 4 de Services Sociaux de base Résilients et Sensible au Genre contribuent à répondre aux besoins essentiels des communautés du canton de façon inclusive et équitable afin de renforcer leur santé et bien-être.

- Le Domaine 5 de Gestion des Risques Climatiques et des Catastrophes Naturelles englobe les projets visant à prévenir et gérer efficacement les impacts des changements climatiques tout en renforçant les capacités des acteurs locaux à faire face aux aléas climatiques.

Tableau 4 : Domaines d'intervention refondés

Proposition de domaines d'intervention refondés	**Domaines d'intervention habituels des PDL**
Domaine 1 : Gouvernance locale et cohésion sociale	= Domaine 7 : Gouvernance - Sécurité – Paix
Domaine 2 : Gestion durable des ressources naturelles	= Domaine 2 : Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et Tourisme
Domaine 3 : Développement économique local	= Domaine 1 : Agriculture, Elevage, Pêche + Domaine 3 : Economie (commerce- crédit épargne- pistes rural- artisanat- transport-industrie…) + tourisme
Domaine 4 : Services sociaux de base résilients et sensibles au genre	= Domaine 4 : Santé - Eau potable – Assainissement + Domaine 5 : Education -Culture – Jeunesse – Sport + Domaine 6 : Affaires sociales et genre
Domaine 5 : Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles	Nouveau domaine

4.3. Problématiques du canton, causes et conséquences

Le diagnostic cantonal marque une étape importante dans le processus de planification locale. Il a permis à la population du canton de Lagon de dresser l'état des lieux des problèmes majeurs qui freinent le développement du canton pour chaque domaine, et de mettre en relief leurs causes et conséquences. Les résultats du diagnostic sont présentés dans les tableaux de synthèse ci-dessous. Les problématiques liées aux CC et au genre sont intégrées en transversal.

4.3.1. Domaine 1 : Gouvernance locale et cohésion sociale

La gouvernance locale dans le canton de Lagon, est confrontée à des faiblesses principalement dues à un manque de ressources humaines et d'informations relatives à une bonne gouvernance et gestion des biens communs. Du côté des communautés, le non-respect des lois traditionnelles, les vols et la faible application des lois contreviennent à un climat de paix et de sécurité. Plusieurs villages dans le canton sont confrontés à des conflits fonciers liés au non-respect des limites des champs des villages, ou encore à des phénomènes d'enlèvements d'enfants, de vol de bétails, etc. Pour y remédier et favoriser la gestion pacifique et équitable des ressources, il est nécessaire de renforcer la gouvernance locale de façon inclusive et participative.

Tableau 5 : Problème central, causes et conséquences liées à la Gouvernance locale et cohésion sociale

Problème majeur	Causes	Conséquences
Faiblesse de la gouvernance locale	- Manque de ressources humaines qualifiées - Méconnaissance ou mauvaise interprétation des lois - Non-respect des lois et des autorités traditionnelles - Faible application des lois et réglementation - Manque de gestion des dons destinés aux personnes vulnérables	- Climat d'insécurité (enlèvement, braquage...) - Vols de bétail - Conflits fonciers - Non-respect des limites des champs des villages - Conflits agriculteurs-éleveurs

4.2.2. Domaine 2 : Gestion durable des ressources naturelles

Le canton dispose d'importantes ressources naturelles, qui sont cependant en pleine dégradation, d'une part à cause des impacts des changements climatiques, et d'autre part à cause des pressions anthropiques. L'ensemble des écosystèmes floristiques et fauniques sont affectés par la hausse des températures, les variations des pluies, ainsi que les événements climatiques extrêmes tels que les sécheresses et les inondations. Les causes de la vulnérabilité du secteur se trouvent dans la variabilité climatique, mais aussi dans les pressions humaines qui s'exercent sur les ressources : les écosystèmes sont menacés par le déboisement, la pression foncière, les feux de brousse ou encore l'utilisation de produits chimiques pour l'agriculture. Le braconnage met en danger la faune et en particulier les espèces menacées de disparition.

Tableau 6 : Problème central, causes et conséquences liées à la Gestion durable des ressources naturelles

Problème majeur	Causes	Conséquences
Dégradation des écosystèmes floristiques et fauniques	- Feux de brousse - Braconnage - Coupe de bois abusive - Utilisation d'intrants chimiques pour l'agriculture - Rejet de déchets domestiques - Invasion d'espèces envahissantes - Pratiques de pêche non-durables : utilisation de filets à mailles prohibées, produits chimiques, non-respect du repos biologique	- Dégradation des sols/renforcement de l'érosion - Disparition de certaines espèces fauniques et floristiques - Dégradation des forêts communautaires - Pollution et tarissement des cours d'eau - Baisse de la ressource halieutique

4.2.3. Domaine 3 : Développement économique local

Le développement économique local du canton est structuré en 3 sous-secteurs : l'agriculture, l'élevage et l'économie, qui font face à une forte vulnérabilité et plusieurs défis socio-économiques et environnementaux. La vulnérabilité du secteur agricole résulte de mauvaises pratiques agricoles (usage d'intrants chimiques notamment), de la faible organisation des agriculteurs, de l'expansion agricole, du surpâturage ou encore du CHF. Par ailleurs, la pratique d'une agriculture pluviale et de subsistance, dans un contexte de difficultés d'accès à l'eau, contribue à cette forte vulnérabilité qui affecte à la fois les écosystèmes (déforestation, dégradation des sols) et les communautés (conflits agriculteurs-éleveurs, baisse de rendements agricoles).

La vulnérabilité du secteur de l'élevage est issue de difficultés de gestion (espaces de pâturage insuffisants, expansion agricole, insuffisance de couloirs de passage de bétail), techniques et financiers (faible capacité vétérinaire, faible organisation des producteurs, insuffisance des matériels et outils adéquats). Cette vulnérabilité affaiblit les écosystèmes (déforestation, dégradation des sols), le bétail (maladies et mortalité du bétail), et les communautés (conflits agriculteurs-éleveurs, baisse de rendements agricoles).

En matière d'économie, le problème principal est celui de l'expansion du commerce au niveau du canton, contraint par plusieurs difficultés : l'enclavement, la dégradation des pistes, l'insuffisance de magasins de stockage et du développement des AGR, l'impact d'aléas climatiques tels que les inondations, etc.

Tableau 7 : Problème central, causes et conséquences liées au développement économique local (agriculture, élevage et économie)

Problème majeur	Causes	Conséquences
Agriculture		
Vulnérabilité du secteur agricole face au changement climatique	- Faible organisation des agriculteurs - Variabilité climatique - Mauvaises pratiques agricoles : Usage d'intrants chimiques, faible amendement des sols, baisse de la jachère, etc. - Surpâturage - Expansion agricole - CHF - Agriculture pluviale de subsistance techniquement faible et peu diversifiée (accès limité aux semences améliorées) - Faible accès à l'eau	- Déforestation, dégradation des écosystèmes - Conflits agriculteurs-éleveurs - Baisse de rendements agricoles - Dégradation des sols
Elevage		
Vulnérabilité du secteur de l'élevage face au changement climatique	- Couloirs de transhumance insuffisants - Variabilité climatique - Faible capacité vétérinaire (sur le plan humain et infrastructures) - Espaces de pâturage insuffisants - Organisation limitée des producteurs - Mauvaise qualité de l'eau et difficultés d'accès à l'eau	- Déforestation, dégradation des écosystèmes - Conflits agriculteurs-éleveurs - Mortalité du bétail et prolifération de maladies - Dégradation des sols - Maladies du bétail
Economie		
Contraintes structurelles au développement économique	- Impact des aléas climatiques - Mauvais état des routes et des moyens de transport - Insuffisance de magasins de stockage - Développement insuffisant d'AGR - Faible accès aux structures économiques d'appui	- Insécurité alimentaire - Périssement de denrées alimentaires et pertes économiques - Insuffisance de ventes

4.2. Domaine 4 : Services sociaux de base résilients et sensibles au genre

Dans le canton de Lagon, les services sociaux de base sont confrontés à de multiples difficultés. Dans un contexte de CC, la vulnérabilité des femmes et des jeunes serait amenée à s'intensifier, ces catégories de la population étant les plus durement affectées par les impacts des CC.

En matière d'éducation, de culture et de sport, le faible niveau d'instruction, en particulier des jeunes filles, prédomine. Il trouve ses causes dans l'enclavement du canton, l'insuffisance d'infrastructures scolaires, culturelles et sportives et de personnel qualifié associé. Les répercussions portent atteinte aux liens sociaux, à travers l'augmentation de la délinquance juvénile et la perte de traditions.

Concernant les affaires sociales et le genre dans le canton, le problème principal s'articule autour de la faiblesse des mécanismes de protection sociale, d'équite sociale et de cohésion familiale. Elle est alimentée par des inégalités persistantes entre hommes et femmes, le poids des normes socioéconomiques et culturelles, la sous-représentation des femmes dans la gouvernance locale, la vulnérabilité accrue des personnes marginalisées (personnes handicapées, orphelins, personnes âgées…). Ces problématiques portent atteinte à l'autonomisation économique des femmes et entraînent des violences basées sur le genre et des conflits familiaux.

Enfin, le système sanitaire et d'assainissement reste défectueux dans ce canton dans lequel l'état de santé humaine est dégradé. Les causes de ces problématiques résident notamment dans l'enclavement et le mauvais état des routes et des moyens de transport, le manque de personnel qualifié et de moyens techniques, l'insuffisance de centres de santé, la mauvaise gestion des déchets et des eaux usées, le faible accès à l'eau potable (insuffisance des forages et des puits). Ces problématiques résultent en une mortalité infantile élevée, une augmentation du taux de mortalité et une persistance de maladies infectieuses. Par ailleurs, dans un contexte de changements climatiques, le risque de propagation de maladies est amené à être plus élevé lors des inondations qui engendrent la stagnation de l'eau (risque de paludisme, etc.).

Tableau 8 : Tableau d'analyse des problèmes majeurs Services sociaux de base

Problème majeur	Causes	Conséquences
Education, culture, jeunesse et sport		
Faible niveau d'instruction, en particulier des filles	- Enclavement - Mariage précoce des filles - Poids des traditions et des religions - Manque d'encouragement à la scolarisation des filles par les familles - Impact des aléas climatiques - Insuffisance de personnel qualifié - Insuffisance de scolarisation, en particulier des filles - Insuffisance d'infrastructures culturelles, scolaires et sportives	- Délinquance juvénile - Insuffisance de lien social - Perte des traditions
Affaires sociales et genre		
Faiblesse des mécanismes de protection, d'équité sociale et de cohésion familiale	- Niveau d'instruction bas sur l'égalité de genre - Traditions et religions - Mariage précoce des filles - Insuffisance de scolarisation des filles - Faible mise en œuvre des politiques de protection sociale	- Faible autonomie économique des femmes - Conflits familiaux - Violences basées sur le genre
Santé, eau potable, assainissement		
Problématiques sanitaires et dégradation de l'état de santé humaine	- Enclavement - Impact des aléas climatiques - Mauvais état des routes et des moyens de transport - Manque de personnel qualifié et de moyens techniques - Mauvaise gestion des déchets et eaux usées - Faible accès à l'eau potable (insuffisance des forages et des puits)	- Mortalité infantile élevée - Augmentation du taux de mortalité - Persistance de maladies infectieuses

4.3. Domaine 5 : Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles

La gestion des risques climatiques constitue un enjeu majeur pour le canton qui est fortement affecté par les changements climatiques. L'augmentation des températures, l'irrégularité des précipitations et les événements climatiques extrêmes ont un fort impact sur l'ensemble des activités au vu des mécanismes de gestion des risques climatiques limités, de la faible disponibilité et du faible accès à l'information sur les risques climatiques, de la faible sensibilisation des populations à ces risques. En conséquence, le territoire subit la perte de récoltes et de revenus économiques, la perte de bétail, la disparition d'espèces, la destruction d'infrastructures, etc.

Tableau 9 : Tableau d'analyse des problèmes majeurs dans le domaine de gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles

Problème majeur	Causes	Conséquences
Augmentation de l'impact des événements climatique extrêmes	- Mécanismes de gestion des risques climatiques limité - Faible disponibilité et accès à l'information sur les risques climatiques - Faible sensibilisation des populations aux risques climatiques - Dépendance économique des communautés aux ressources naturelles	- Perte de récoltes et de revenus économiques - Perte de bétail - Disparition d'espèces - Destruction d'infrastructures

5. VISION, ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET PLAN D'ACTION DU CANTON LAGON

Cette section centrale du PDL présente la vision du canton Lagon, les orientations stratégiques ainsi que le plan d'action du canton détaillé par domaine d'intervention.

5.1. Vision

La formulation de la vision du canton Lagon s'est appuyée sur les orientations nationales et celles de la province du Mayo-Kebbi Ouest qui placent les changements climatiques et le genre comme des enjeux prioritaires de développement. Ainsi, le canton de Lagon se projette sur un horizon de 10 ans, à travers une vision qui lui est propre reflétant ses potentialités et l'espoir de ses communautés :

« D'ici 2035, le canton de Lagon est un territoire où les populations ont un accès équitable aux services sociaux de base de qualité, optent pour des systèmes de résilience et d'adaptation aux changements climatiques à travers une économie prospère et une implication de toutes les couches sociales dans la gestion des affaires publiques ».

5.2. Orientations stratégiques et plan d'action du PDL de Lagon

Le plan d'action spécifique à chaque domaine d'intervention vise à proposer des réponses concrètes et adaptées aux problèmes majeurs identifiés dans la section Diagnostic (section **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**), en alignement avec la vision du canton (section **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

Chaque domaine d'intervention est structuré autour d'un axe stratégique[8], décliné en plusieurs objectifs. Pour atteindre les objectifs, le plan détaille les actions à mener, ainsi que les activités à réaliser sous chaque action. Pour chaque activité, les responsabilités techniques, financières, l'implication des communautés et la coordination des partenaires y sont précisés, ainsi que les coûts estimatifs et la temporalité[9].

Ce plan d'action a été réalisé selon une approche participative et inclusive des acteurs du canton, lors d'atelier/ formation réalisé avec les CCD et les CT, afin de formuler des solutions adaptées aux spécificités du canton. Pour chaque domaine, les orientations et actions proposées prennent en compte la vulnérabilité climatique et l'intégration du genre.

Le coût total estimé pour l'ensemble des 5 domaines, sur les 4 ans de mise en œuvre du PDL, s'élève à **688 750 000 FrCFA.**
La répartition par domaine est présentée dans le tableau ci-dessous (Tableau 10).

[8] L'axe stratégique répond au problème majeur identifié pour chaque domaine et les objectifs répondent aux causes (voir section 4).
[9] Pour plus d'informations, se référer au guide méthodologique Baastel, ELLESadAPt, 2025, Guide méthodologique pour l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques et du genre dans les Plans de Développement Locaux (PDL) au Tchad.

Tableau 10 : Coûts estimatifs totaux par domaine d'intervention

Domaine d'intervention	Sous-secteur	Coûts estimatifs par domaine pour 4 ans
Domaine 1	Gouvernance locale et cohésion sociale	16 250 000 FrCFA
Domaine 2	Gestion durable des ressources naturelles	205 500 000 FrCFA
Domaine 3	Agriculture	36 500 000 FrCFA
	Elevage	114 500 000 FrCFA
	Economie	66 750 000 FrCFA
Domaine 4	Education, culture, jeunesse et sport	93 250 000 FrCFA
	Affaires sociales et genre	10 000 000 FrCFA
	Santé, eau potable et assainissement	90 500 000 FrCFA
Domaine 5	Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles	55 500 000 FrCFA
Total		**688 750 000 FrCFA**

5.3. Plan d'action du PDL

5.3.1. Domaine 1 : Gouvernance Locale et cohésion sociale

La gouvernance locale, inclusive et participative, constitue un levier afin de favoriser la cohésion sociale, l'utilisation et la gestion équitable des ressources dans le canton. Pour ce faire, le canton a fixé 4 objectifs : i) Renforcer les organes locaux de gouvernance ; ii) Assurer l'application des lois et des réglementations ; iii) Assurer la gestion équitable des ressources ; iv) Renforcer les dialogues pour une cohabitation pacifique.

OBJECTIFS	ACTIONS	ACTIVITES	STRUCTURES RESPONSABLES	PARTENAIRES (techniques et financiers)	LOCALITES	COUTS (FCFA)	CHRONOGRAMME				Long terme
							2026	2027	2028	2029	
Domaine d'intervention 1 : Gouvernance locale et cohésion sociale											
Axe stratégique : Renforcer la gouvernance locale inclusive et participative pour favoriser la gestion pacifique et équitable des ressources											
1- Renforcer les organes locaux de gouvernance	Renforcer les capacités des institutions locales	Former et sensibiliser les autorités traditionnelles au respect des droits humains	CCD, Autorités traditionnelles	ACRA, ELLESadAPt, ETAT, CCN, PNZS	Echelle Cantonale (par pôle)	2 500 000	X	X			
		Former les organisations féminines sur le leadership				2 500 000	X	X			
		Sensibiliser les leaders d'opinions sur les thématiques en lien avec les changements climatiques				1 250 000	X				
		Sensibiliser la communauté aux respects des autorités locales				1 250 000	X	X			
2- Assurer l'application des lois et des réglementations	Promouvoir l'application des lois en vigueur	Sensibiliser les différentes couches sociales au respect des lois coutumières et des droits de l'Homme	CCD	ETAT, SWEED+, CELIAF, UNICEF, ACRA	Echelle Cantonale (par pôle)	1 250 000			X	X	

		Sensibiliser la population sur les violences faites aux femmes				1 250 000	X		X		
3- Assurer la gestion équitable des ressources	Promouvoir l'accès à des terres aux femmes et aux jeunes	Sensibiliser les chefs des familles et les autorités traditionnelles sur l''accès à la terre aux organisations des femmes et jeunes en élaborant les conventions/accords au niveau local	CCD, Association des jeunes et femmes	SWEED +, UNICEF, CELIAF, PIDACC/BN	Echelle Cantonale	1 250 000	X				
4- Renforcer les dialogues pour une cohabitation pacifique	Promouvoir la paix durable au sein des communautés	Sensibiliser les agriculteurs et éleveurs sur le respect des réglementations locales et la gestion durable des ressources naturelles	CODEPAR, CCD	ACRA, HD, GIZ	Echelle Cantonale (par pôle)	1 250 000	X	X	X		
		Former les autorités locales sur la prévention et la gestion des conflits communautaires				2 500 000	X				
		Sensibiliser et plaider auprès des hommes et autorités traditionnelles pour l'autorisation des femmes à exercer librement les AGR et sensibiliser également les femmes au respect de leur maris				1 250 000	X				

5.3.2. Domaine 2 : Gestion durable des Ressources Naturelles

Assurer la gestion durable des ressources naturelles est un enjeu majeur pour favoriser une meilleure résilience des écosystèmes et des communautés notamment face aux changements climatiques. Plusieurs objectifs sont visés en ce sens : i) Promouvoir la gestion durable des écosystèmes naturels ; ii) Réglementer et gérer durablement les ressources naturelles en appliquant les lois ; iii) Renforcer le programme de l'éducation environnementale ; iv) Assurer la gestion durable de l'eau et des ressources halieutiques.

OBJECTIFS	ACTIONS	ACTIVITES	STRUCTURES RESPONSABLES	PARTENAIRES (techniques et financiers)	LOCALITES	COUTS (en F CFA)	CHRONOGRAMME				
							2026	2027	2028	2029	Long terme
Domaine d'intervention 2 : Gestion durable des ressources naturelles											
Axe stratégique : Assurer la préservation et la restauration des écosystèmes pour favoriser une meilleure résilience des écosystèmes et des communautés											
1- Promouvoir la gestion durable des écosystèmes naturels	1.1. Appuyer les initiatives de restauration écologique et de réhabilitation des zones dégradées pour une gestion durable des ressources naturelles	Identifier et reboiser les zones dégradées	ILOD, CCD	Parc de Zah Soo (PNZS), ETAT, SADAP, ELLESadAPt, CECADEC	Echelle cantonale (par pôle)	7 000 000	X	X	X	X	X
		Former la population sur la technique de production, plantation et l'entretien des plants				2 500 000	X				
		Appuyer l'organisation de la semaine de l'arbre afin de renforcer la sensibilisation, participation communautaire aux actions de reboisement et de restauration des écosystèmes				4 000 000	X	X	X	X	
	1.2. Promouvoir l'utilisation des foyers améliorés	Sensibiliser et former les femmes sur les techniques de fabrication et d'utilisation des foyers améliorés (banco/poterie)	CCD, Union des groupements des femmes	PNZS, ETAT, SADAP, ELLESadAPt, CECADEC	Echelle cantonale (par pôle)	1 250 000	X	X			
		Doter les organisations féminines de foyers				5 000 000		X	X		

		améliorés durables et adaptables									
	1.3. Valoriser les produits forestiers non ligneux (PFNL)	Sensibiliser et former les organisations locales sur les techniques de transformation des produits locaux	ILOD, CCD	ETAT, PNZS, ELLESadAPt, GIZ, CECADEC, ZONAL	Echelle cantonale (par pôle)	1 250 000	X		X		X
		Sensibiliser les populations sur les bonnes techniques de prélèvement des plantes médicinales				1250000	X				
		Identifier et former les apiculteurs en techniques modernes de production apicole et les équiper				7 000 000		X	X		
	1.4. Encourager la mise en défens des sites dans chaque village (forêt communautaire, site crocodile)	Identifier, matérialiser et regarnir les sites à mettre en défens dans chaque village	CCD, ILOD, Association des jeunes	ETAT, PNZS, SADAP	Echelle cantonale (par pôle)	40 000 000	X	X	X	X	X
		Élaborer un plan simple de gestion des forêts communautaires				2 000 000	X				
		Former et équiper les CVS pour assurer la surveillance des forêts et sites mis en défens				5 000 000		X	X		
	1.5. Renforcer la connaissance des communautés sur les espèces emblématiques présentes dans leur environnement.	Sensibiliser la population sur l'importance des espèces phares existantes	ILOD, CCD	ETAT, PNZS, RECONNECT	Echelle cantonale (par pôle)	1 250 000	X	X	X	X	X
	1.6. Lutter contre les feux de brousse et la déforestation	Sensibiliser la population sur les méfaits des feux de brousse et la nécessité des feux précoce	ILOD, CCD	ETAT, PNZS, RECONNECT, SADAP	Echelle cantonale (par pôle)	1 250 000		X	X		X

		Recycler et équiper les brigades de lutte contre les feux de brousse avec le matériel nécessaire				5 000 000		X	X		
2- Réglementer et gérer durablement les ressources naturelles en appliquant les lois	2.1. Assurer le respect et la réglementation des lois	Vulgariser les lois réglementant la gestion des ressources naturelles	ILOD, CCD	ETAT, CAPBL, RECONNECT, PIDACC/BN	Echelle cantonale (par pôle)	2 500 000		X	X		
		Former et outiller les instances locales de gouvernances (ILOD et CVS) spécialisées dans la protection de l'environnement et la biodiversité	CCD, ILOD	ETAT, CAPBL, RECONNECT, PIDACC/BN	Echelle cantonale (par pôle)	3 000 000	X				
3- Renforcer le programme de l'éducation environnementale	3.1. Promouvoir le programme de l'éducation environnementale dans les établissements scolaires et à tous les niveaux	Appuyer l'éducation environnementale dans tous les établissements scolaires	CCD, Union de groupement de femmes et APE	Etat, PNZS, CELIAF,	Echelle cantonale (par pôle)	5 000 000		X	X		
4- Assurer la gestion durable de l'eau et des ressources halieutiques	4.1. Veiller à l'utilisation rationnelle de l'eau	Former la population sur la notion de gestion des eaux	CCD, ILOD	PNZS, ETAT, PIDACC/BN	Echelle cantonale (par pôle)	2 500 000			X	X	
		Construire les micro-barrages			Lagon, Mabadjin, Mapapalé	100 000 000	X	X			
	4.2. Promouvoir l'utilisation des engins de pêche non prohibés	Sensibiliser les pêcheurs sur l'utilisation des engins de pêche autorisés	ILOD, CCD	PNZS, ETAT	Guetalé tezoko	1 250 000		X	X		

		Former les communautés sur les techniques de la pisciculture	ILOD, CCD		Echelle cantonale (par pôle)	1 250 000			X	X	
	4.3. Préserver les ressources halieutiques	Sensibiliser la population sur les méfaits des pollutions (Eau, air, ...)	ILOD, CCD	PNZS, ETAT, PIDACC/BN	Echelle cantonale (par pôle)	1250000	X	X			
		Appuyer les actions de reboisement des zones humides.	ILOD, CCD		Tézoko, Guétalé, Bisso, Latta, Tékoibi	5 000 000		X	X	X	

5.3.3. Domaine 3 : Développement économique local

Les principales activités économiques du canton Lagon sont l'agriculture, l'élevage et le petit commerce. Ces activités permettent à la population de satisfaire certains de leurs besoins par la vente des produits. En matière d'agriculture ; les objectifs sont les suivants : i) Renforcer l'organisation et les capacités des agriculteurs/producteurs sur les pratiques agricoles durables et diversifiées (agroécologie conservation des sols, agroforesterie) ; ii) Protéger les sols, l'eau, et la biodiversité garantissant la productivité à long terme ; iii) Renforcer la structuration économique et l'organisation sociale des agriculteurs pour renforcer leur résilience face aux chocs climatiques et garantir des moyens de subsistance durables ; iv) Améliorer la gestion des conflits Homme-Faune en lien avec la conservation (CAPBL)

Concernant l'élevage, il s'agit de : i) Promouvoir les pratiques d'élevage adaptées aux CC : ii) Préserver les écosystèmes à travers les infrastructures pastorales pour garantir la productivité à long terme ; iii) Renforcer la structuration économique et l'organisation sociale des éleveurs pour renforcer leur résilience face aux chocs climatiques et garantir des moyens de subsistance durables ; iv) Renforcer la sensibilisation, la recherche et l'éducation pour préparer les générations futures

Enfin, concernant l'Economie, le canton a pour objectifs de : i) Développer un programme de renforcement de capacité technique et matériel résilient des secteurs économiques primaires (agriculture, élevage, pêche, artisanat…) ; ii) Améliorer les voies de communication adaptées pour un désenclavement ; iii) Renforcer les infrastructures adaptées au stockage ; iv) Promouvoir les AGR résilientes aux CC et sensibles au genre ; v) Appuyer le développement du secteur touristique au sein du canton Lagon.

OBJECTIF	ACTIONS	ACTIVITES	STRUCTURE RESPONSABLE	PARTENAIRES (techniques et financiers)	LOCALITE	COUTS	CHRONOGRAMME				
							2026	2027	2028	2029	Long terme
Domaine d'intervention 3 : Développement Economique Locale											
Secteur : Agriculture											
Axe stratégique : Renforcer l'agriculture locale résiliente basée les bonnes pratiques agricoles durables et diversifiée.											
1- Renforcer l'organisation et les capacités des agriculteurs/producteurs sur les pratiques agricoles durables et diversifiées (agroécologie	1.1. Former les producteurs en différentes techniques de restauration	Former les producteurs sur les techniques de compostage, de zai, cordon pierreux, agroécologie, agroforestérie etc	CCD	ETAT, PNZS, PRSA	Echelle cantonale (par pôle)	5 000 000	X	X	X	X	

conservation des sols, agroforesterie)	des sols et multiplication des semences améliorées	Former les semenciers sur les techniques de production et de sélection des semences améliorées	CCD, Coopérative des semenciers	PRSA, CECADEC, PNZS, ETAT	Echelle cantonale	500 000		X	X		
		Organiser une journée d'échanges et de partage d'expériences entre producteurs	CCD	SADAP, GIZ, PNZS, CECADEC, PRSA	Echelle cantonale (pôle)	2 500 000		X	X		
		Cartographier les zones dégradées susceptible d'être restaurées	CCD	PNZS, GIZ, RECONNECT	Echelle Cantonale	500 000	X				
	1.2. Renforcer les organisations des agriculteurs en matériel agricole et intrants adaptés au CC	Former et équiper les techniciens du centre AFROA (forges communautaires) pour fabriquer localement le matériel agricole	CCD	SADAP, FAO, ETAT, CECADEC, GIZ	Lagon	10 000 000	X	X			
		Former les producteurs en techniques de fabrication des biopesticides	CCD	PNZS, GIZ, ELLESadAPt, SADAP	à l'échelle cantonale (par pôle)	2 500 000	X	X			X
2- Protéger les sols, l'eau, et la biodiversité pour garantir la productivité à long terme	2.1. Former les maraichers ou producteurs en techniques de culture maraichère et biopesticides	Former les maraichers sur les bonnes pratiques maraichères et de fabrication des engrais organiques	CCD	PRSA, FAO, ETAT, GIZ, PNZS, CECADEC	Echelle cantonale (par pôle)	2 500 000		X	X		
		Aménager les sites maraichers et doter les				9 000 000		X	X		

		maraichers en matériels adaptés									
	2.2. Adapter les conditions d'exploitation à travers des techniques de couverture ou paillage	Former les producteurs dans la production des plantes fertilisantes	CCD	PNZS, SADAP, ETAT, GIZ	Echelle cantonale (par pôle)	2 500 000	X	X			
3- Renforcer la structuration économique et l'organisation sociale des organisations des agriculteurs pour renforcer leur résilience face aux chocs climatiques et garantir des moyens de subsistance durables	3.1. Plaider auprès des institutions financières pour l'octroi de crédit agricole	Sensibiliser les producteurs sur l'importance de l'épargne et offre des crédits (agricoles)	CCD	ETAT, CEC, ONAPE, Express Union	Echelle cantonale (par pôle)	2 500 000	X	X	X		
4- Améliorer la gestion des conflits Homme-Faune en lien avec la conservation (CAPBL)	4.1. Mettre en place un système de prévision des risques de conflit humain-faune en lien avec l'agriculture et pêche	Renforcer les capacités du comité local d'alerte et de prévention des conflits H/F (CLAP)	CCD, ILOD, Association des jeunes	PNZS, ETAT,	Echelle cantonale (par pôle)	4 000 000	X	X	X		X
Secteur : Elevage											
Axe stratégique : Renforcer la résilience et la durabilité du secteur de l'élevage face aux impacts des changements climatiques											
1- Promouvoir les pratiques d'élevage adaptées aux CC	Renforcer la capacité technique des acteurs	Former les femmes sur la pratique d'élevage des	CCD	PNZS, GIZ, RECONNECT	Echelle cantonale (par pôle)	3 000 000	X		X		

	(femmes) sur les bonnes pratiques d'élevage	petits ruminants, porcs et volailles									
		Sensibiliser les éleveurs et les agroéleveurs aux bonnes pratiques d'élevage	CCD		Echelle cantonale (par pôle)	2 500 000	X	X			
2- Préserver les écosystèmes à travers les infrastructures pastorales pour garantir la productivité à long terme	Renforcer les pratiques de l'élevage à travers les ouvrages et infrastructures pastoraux	Construire les pharmacies vétérinaires et les parcs de vaccination	CCD, Autorités traditionnelles	GIZ, ETAT, PIDACC, PNZS, FAO	Lagon, Bisso, Passolouri	33 000 000			X	X	
		Construire les puits pastoraux			Lagon, Bisso, poubeuh ,zahtesalchi, Fihonra, Binder-Nairi, Latta Gueremaye	18 000 000		X	X	X	
		Aménager les couloirs de transhumance et les pistes pastorales (aires de stationnelent/repos etc)	CCD, Association des Eleveurs	PNZS,GIZ,Sadap,PIDACC, ETAT, FAO	Echelle cantonal	20 000 000		X	X	X	
3- Renforcer la structuration économique et l'organisation sociale des éleveurs pour renforcer leur résilience face aux chocs climatiques et garantir des moyens de subsistance durables	Collecter et diffuser des informations en temps réel sur l'état des points d'eau, des pâturages et des risques et maladie du bétail	Sensibiliser les éleveurs sur les risques liés aux maladies du bétail	CCD	GIZ, PIDACC/BN, PNZS, ETAT, FAO	Echelle cantonale (par pôle)	1 250 000	X		X		
		Former les membres du cadre de concertation dans la collecte et la diffusion des informations liées aux risques de	CCD	PNZS, FAO, ETAT, PRAPS2	Lagon	500 000	X				

		maladies du bétail									
4- Renforcer la sensibilisation, la recherche et l'éducation pour préparer les générations futures	Renforcer les recherches sur les pratiques durables de l'élevage	Sensibiliser la communauté (éleveurs et agroéleveurs) sur le respect des réglementations liées à la mobilité au niveau local (cadre de concertation existant)	CCD, Autorités traditionnelles	ETAT, PNZS, GIZ	Echelle cantonale (par pôle)	1 250 000	X	X			
		Créer des fermes pour l'apprentissage et le développement des pratiques innovantes d'élevage	CCD, Associations des Eleveurs	ETAT, PNZS, GIZ, FAO	Une dans le canton	35 000 000			X	X	
Secteur : Economie											
Axe : Développer des infrastructures économiques résilientes et renforcer des acteurs pour une diversification des activités économiques											
1-Développer un programme de renforcement de capacité technique et matériel résilient des secteurs économiques primaires (agriculture, élevage, pêche, artisanat…)	Faciliter l'accès aux crédits et à l'épargne	Plaider auprès des établissements de microfinance pour l'octroi les crédits aux organisations des bases	CCD, Union des groupements des femmes et jeunes	ONAPE, PNZS, UCEC	Echelle cantonale	500 000		X	X		
	Améliorer la connaissance des producteurs sur les mécanismes	Organiser de causeries éducatives locales sur l'épargne et le crédit.	CCD, Union des groupements des femmes et jeunes	ONAPE, PNZS, UCEC, EXPRESS UNION	Echelle cantonale (par pôle)	1 250 000	X	X			

	de financement rural et les institutions de microfinance .	Mettre en place des comités d'épargne et de crédit interne, tontines, caisses villageoises				1 000 000	X	X			
2- Améliorer les voies de communication adaptées pour un désenclavement	Désenclaver le canton pour faciliter les échanges internes et externes	Aménager les pistes rurales dégradées (radiés, dalots)	CCD, Autorités Traditionnelles, APE, Associations des jeunes	PNZS, COTONTCHAD, ETAT	Echelle cantonale (par pôle)	10 000 000		X	X	X	
3- Renforcer les infrastructures adaptées au stockage	Améliorer l'accès aux infrastructures de stockage	Construire des magasins de stockage (produits agricoles et commerciaux)	CCD	ETA, PIDACC/BN, PNZS, CECADEC	Mapapalé, Bisso, Foul-zahleu, Guetalé, Mabadjin	50 000 000	X	X	X	X	
4- Promouvoir les AGR résilientes aux CC et sensibles au genre	Renforcer les activités génératrices de revenus (AGR)	Sensibiliser et former les organisations des bases sur les techniques de l'élevage et de stockage des céréales	CCD	PNZS, ETAT, RECONNECT, FAO	Echelle Cantonale (par pôle)	2 500 000			X	X	
5-Appuyer le développement du secteur touristique au sein du canton Lagon	Valorisation des sites touristiques du canton	Identifier les sites à valoriser (sites de crocodile, bois fossilisé)	CCD	PNZS, ETAT	Guétalet, Tekoibi, Zatesalchi et Zahleu	500 000	X				
		Elaborer un plan de valorisation des sites touristiques du canton			Echelle Cantonale	1 000 000		X	X		

5.3.4. Domaine 4 : Services sociaux de base résilients et sensibles au genre

En matière d'éducation, culture, jeunesse et sport, les objectifs sont les suivants : i) Disposer d'infrastructures culturelles, scolaires et sportives accessibles et résilientes ; ii) Améliorer l'accès à l'éducation des jeunes filles ; iii) Renforcer les capacités pédagogiques du personnel enseignant en matière de CC

Concernant les affaires sociales et le genre, le canton a pour objectifs de : Favoriser l'autonomisation économique et sociale des femmes Assurer la protection des personnes vulnérables en particulier les femmes

Enfin, pour le secteur lié à la santé, l'eau potable et l'assainissement, les priorités sont : i) Renforcer le système d'accès à l'eau potable et à l'environnement sain ; ii) Faciliter l'accès aux soins de qualité ; iii) Améliorer le système de gestion de déchets ; iv) Améliorer l'état de santé des communautés.

OBJECTIFS	ACTIONS	ACTIVITES	STRUCTURES RESPONSABLES	PARTENAIRES (techniques et financiers)	LOCALITES	COUTS	CHRONOGRAMME				
							2026	2027	2028	2029	Long terme
Domaine d'intervention 4 : Services sociaux de base résilients et sensibles au genre											
Secteur : Education- culture-jeunesse et sport											
Axe stratégique 1 : Améliorer les conditions d'accès des jeunes et en particulier les filles aux activités éducatives, culturelles et sportives de qualité											
1- Disposer d'infrastructures culturelles, scolaires et sportives accessibles et résilientes	1.1. Renforcer les infrastructures culturelles	Créer, construire et équiper deux centres culturels	CCD, Association des jeunes	ETAT, CCN, UNESCO, UNICEF, PREAT, PNZS	Lagon, Guetalet	35 000 000		X		X	
		Organiser quatre semaines culturelles par pôle			Echelle Cantonale (par pôle)	4 000 000	X	X	X	X	
	1.2. Renforcer la résilience des infrastructures	Reboiser les cours des établissements scolaires	APE, CCD	ETAT, CCN, UNESCO, UNICEF, PREAT, PNZS	Echelle Cantonale	5 000 000			X		

	scolaires face aux aléas climatiques	Réfectionner les bâtiments scolaires			Echelle cantonale	15 000 000	X	X	X	X	X
	1.3. Renforcer les infrastructures sportives	Aménager des aires de sport avec des espaces sportifs pour les garçons et les filles	CCD, Ligue de Foot ball	ETAT, PNZS, ZONAL, CCN	Echelle Cantonale (par pôle)	5 000 000		X	X	X	
		Organiser les compétitions sportives (féminines et masculines)				3 000 000		X	X		
2- Améliorer l'accès à l'éducation des jeunes filles	2.1. Améliorer les conditions d'apprentissage des filles	Mettre à la disposition des filles des kits scolaires	APE, CCD	ETAT, SWEED+, UNICEF, PNZS	Echelle Cantonale (par pôle)	5 000 000	X	X	X	X	
	2.2. Encourager les communautés à scolariser les filles	Réduire les coûts de scolarité des filles (établissements primaires) et attribuer des prix d'excellence aux meilleures (CEG et Lycée)	APE, CCD	ETAT, SWEED+, UNICEF, PNZS	Echelle Cantonale (par pôle)	20 000 000	X	X	X	X	
		Sensibiliser la population à la scolarisation des filles et aux inconvénients du mariage précoce	APE, CCD			1 250 000	X	X	X	X	
3- Renforcer les capacités pédagogiques du personnel enseignant en matière de CC	3.1. Intégrer les cc dans l'enseignement pédagogique	Former les enseignants sur les risques climatiques et le genre	APE, CCD	UNICEF, SWEED+, PNZS, ETAT, PIDACC/BN	Echelle Cantonale (par pôle)	2500 000F		X	X	X	

Secteur : Affaires sociales et genre											
AXE Stratégique 2 : Promouvoir la cohésion sociale et la protection des groupes vulnérables à travers des politiques inclusives et des services sociaux renforcés											
1- Favoriser l'autonomisation économique et sociale des femmes	1.1. Renforcer l'inclusion des femmes et jeunes dans les prises de décision	Sensibiliser les autorités traditionnelles sur la prise en compte du genre dans la prise de décision	CCD, Union des groupements des femmes et jeunes	UNICEF, ETAT, SWEED+, CELIAF, ACRA, ELLESadAPt	Echelle Cantonale (par pôle)	1 250 000		X			
		Sensibiliser la population sur le respect des droits des femmes et des enfants				1 250 000			X	X	
		Former les femmes sur les mécanismes de la prise de décision				2 500 000		X		X	
	1.2. Appuyer le développement des AGR des filles mères	Former les filles mères dans les petits métiers			Echelle Cantonale (par pôle)	2 500 000			X	X	
2- Assurer la protection des personnes vulnérables en particulier les femmes	2.1. Renforcer la protection sociale des personnes vulnérables	Créer les structures d'appuis dans les différents pôles pour la protection sociale	CCD, autorités traditionnelles	ETAT, ACRA, SWEED+, UNICEF, ZONAL, LTDH	Echelle Cantonale (par pôle)	1 250 000			X	X	
		Sensibiliser les autorités locales (chefs traditionnels et religieux) sur la protection sociale				1 250 000		X	X		
Secteur : Santé- eau potable - assainissement											
Axe Stratégique 3 : Améliorer le système d'accès à l'eau potable et à l'environnement sain pour une bonne santé											

1-Renforcer le système d'accès à l'eau potable et à l'environnement sain	Renforcer les infrastructures en eau	Cartographier et construire des forages et des minis châteaux dans des zones isolées	CCD, COSAN	ETAT, UNICEF, OMS, PNZS, PIDACC/BN	Echelle Cantonale (par pôle)	1 000 000		X		X	
		Réhabiliter les forages et puits existants non fonctionnels	CCD, COSAN	ETAT, UNICEF, OMS, PNZS, PIDACC/BN	Echelle Cantonale (par pôle)	10 000 000		X	X		
		Former les agents locaux d'entretien des infrastructures hydrauliques			Echelle Cantonale (par pôle)	250 000		X			
2- Faciliter l'accès aux soins de qualité	Améliorer la qualité des soins	Construire des centres de santé et hôpitaux en prenant compte des aléas climatiques	CCD, COSAN	ETAT, GAVI, UNICEF, OMS	Latta, Lagon, Tezoko,Binder-Nairi, Foul -Zahleu, Mabadjin	30 000 000	X	X	X	X	
		Renforcer l'équipement des centres de santé et des hôpitaux				10 000 000	X	X	X	X	
	Renforcer les capacités du personnel de santé en matière de CC	Former les auxiliaires de santé (matron, croix rouge…) dans le domaine des changements climatiques	CCD, COSAN	ETAT, UNICEF, OMS, SWEED+	Echelle Cantonale	2 500 000		X	X		
3- Améliorer le système de gestion de déchets	Améliorer le système de gestion de collecte des déchets	Disposer les bacs à ordures dans les hôpitaux et au niveau des ménages	CCD, COSAN	ETAT, UNICEF, OMS, Mairie, SWEED+, PNZS	Echelle Cantonale	5 000 000		X		X	
		Sensibiliser la population sur la gestion et le recyclage des déchets	CCD, Union des groupements de femmes		Echelle Cantonale (par pôle)	1 250 000	X	X			

	Améliorer la gestion des eaux usées	Organiser des journées communautaires de nettoyage des points d'eau publiques	CCD, Association des jeunes	Etat, Mairie, UNICEF	Echelle Cantonale	3 000 000	X				
		Former les agents d'entretien locaux sur l'hygiène de l'eau et assainissement	CCD, COSAN		Echelle Cantonale (par pôle)	2 500 000		X			
4- Améliorer l'état de santé de communauté	Prévenir l'apparition des maladies et épidémies	Renforcer la campagne de sensibilisation contre les épidémies	Structure sanitaire communautaire	UNICEF, GIZ, DID, Etat, OMS	Echelle Cantonale (par pôle)	1 250 000	X	X			
		Sensibiliser la communauté sur la persistance des maladies hydriques, la santé de reproduction, et la prévention des IST, VIH SIDA	CCD, COSAN, associations des jeunes et des femmes	OMS, UNICEF, ETAT, SWEED+	Echelle Cantonale (par pôle) Echelle Cantonale (par pôle) Echelle Cantonale (par pôle)	1 250 000	X	X			
		Construire les latrines dans les villages			Echelle Cantonale	15000 000	X	X	X		
	Initier la prise en charge des enfants malnutris	Former les femmes à la prise en charge des enfants malnutris	CCD, COSAN, Union des groupements de femmes, Comité de gestion du centre nutritionnel	GAVI, UNICEF, ETAT, PAM, FAO	Echelle Cantonale (par pôle)	2 500 000		X	X		
		Equiper les centres nutritionnels			Lagon	5 000 000	X	X	X	X	

5.3.6. Domaine 5 : Gestion des risques climatiques et catastrophes naturelles

Le plan d'action du domaine 5 a pour axe stratégique de renforcer la résilience des populations et des territoires face aux événements climatiques extrêmes (inondation, sécheresse, vents violents).
Les 3 objectifs sous cet axe sont les suivants : i) Mettre en place un système de gestion des risques, à travers la constitution d'une cellule de coordination des risques climatiques ; ii) Mettre en place un mécanisme de prévention des risques ; iii) Renforcer l'accès aux services climatiques.

OBJECTIFS	ACTIONS	ACTIVITES	STRUCTURES RESPONSABLES	PARTENAIRES (techniques et financiers)	LOCALITES	COUTS	CHRONOGRAMME				
							2026	2027	2028	2029	Long terme
Domaine d'intervention 5 : Gestion du risque climatique et des catastrophes naturelles											
Axe stratégique : Renforcer la résilience des populations face aux événements climatiques extrêmes											
1- Mettre en place un système de gestion des risques climatiques	Mettre en place une cellule de coordination de crise/urgence au niveau cantonal	Identifier et renforcer les capacités des membres de la cellule de gestion des risques climatiques	CCD, ILOD	ETAT, PNZS, PAM, CECADEC	Echelle cantonale	2 500 000	X	X			X
		Elaborer une feuille de route pour la mise en place de la cellule de coordination des risques climatiques				1 000 000	X				
		Sensibiliser les populations aux risques climatiques				1 250 000	X	X			
	Mettre en place un dispositif de gestion des urgences	Cartographier les sites inondables	CCD, ILOD	ETAT, PAM, ONASA, PNUD, ELLESadAPt, PNZS	Echelle cantonale	1 000 000	X	X	X	X	
		Elaborer un plan de relocalisation des personnes touchées par le risque d'inondations intégrant la mise en place d'un centre d'hébergement d'urgence et la prise en charge d'urgence des personnes sinistrées			Echelle cantonale	500 000	X	X	X	X	

	Assurer l'accès à l'eau et l'alimentation en période de crise/urgence	Mettre en place un système de collecte des eaux de pluie pour l'irrigation (pendant les pauses sèches)	CCD, Union des groupements des femmes et jeunes		Echelle cantonale	5 000 000	X				
		Construire de grenier communautaire dédié aux situations d'urgence (catastrophe naturelle)			Echelle cantonale	10 000 000	X				
2- Mettre en place un système de prévention des risques climatiques	Préserver les écosystèmes dans les zones à risque	Protéger et restaurer les berges	CCD, ILOD	ETAT, PIDACC/BN, PNZS, RECONNECT, ELLESadAPt	Echelle cantonale	1 000 000	X	X	X	X	
		Installer de brise vent et renforcer les forêts communautaires existantes			Echelle cantonale	1 000 000	X	X	X	X	
		Former les producteurs en agroforesterie			Echelle cantonale	2 500 000	X		X		
	Approfondir des recherches liées à la montée des cours d'eau	Réaliser une étude de faisabilité pour identifier des solutions visant à réduire le débit des rivières	CCD, ILOD, autorités traditionnelles	ETAT, PNZS, PAM, CECADEC, PIDACC/BN, RECONNECT	Echelle cantonale	5 000 000	X				
3-Renforcer l'accès aux services climatiques	Mettre en place un système d'alerte précoce	Définir avec les communautés les besoins et les capacités techniques pour la mise en place d'un système d'alerte précoce	CCD	ETAT, SISAAP, SIPSA, ANAM, PNZS	Echelle cantonale	5 000 000	X				
		Sensibiliser les populations à la prise en compte des informations liées aux risques climatiques				1 250 000	X	X	X	X	
		Elaborer une feuille de route pour la mise en place d'un système d'alerte précoce pour le canton		ETAT, PNZS	Echelle cantonale	5 000 000		X			

	Rendre l'information météo disponible auprès des acteurs locaux	Analyser les données météo des stations locales (par l'agence nationale de la météo)	CCD	ETAT, SISAAP, SIPSA, ANAM, PNZS	Echelle cantonale	2 000 000	X				
		Transmettre l'information (bulletin météo, calendrier saisonnier) vers la cellule de coordination des risques et les agriculteurs/éleveurs				10 000 000		X	X	X	X
		Créer une plateforme pour la diffusion des informations climatiques au niveau communautaire (tablette, connexion etc)		ETAT		500 000	X				
		Elaborer et diffuser le calendrier agricole local adapté au prévisions météo via la plateforme		ETAT, ANAM		1 000 000		X	X	X	X

6. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE ET STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DES PROJETS

6.1. Préambule

Plusieurs organes peuvent participer à la coordination, à la gestion, et au suivi de la mise en œuvre du plan d'actions du PDL. Ils garantissent la bonne gouvernance de la mise en œuvre du PDL et définissent les rôles et responsabilités de chaque acteur impliqué.

Au niveau cantonal, le chef de canton en tant que première autorité traditionnelle porte la responsabilité du PDL. Il s'assure de la bonne coordination de toutes les actions de développement du canton et assure le suivi de la mobilisation des fonds auprès de différents partenaires et population pour la mise en œuvre effective du PDL de son canton.

6.2. Mécanisme/Démarche préparatoire

La mise en œuvre effective d'un PDL sous-entend une organisation structurée des organes de coordination et de suivi et de l'exécution des tâches assignées à chaque organe et acteurs.

Le CCD, organe principal de pilotage travaillera en étroite collaboration avec un comité technique de suivi (CTS) constitué des techniciens ayant un niveau requis et une expérience technique en matière de suivi et enfin une structure locale proche des bénéficiaires. Il assure également une bonne communication entre et avec les différents acteurs : partenaires de développement tels que les ONG, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile, les organes de gouvernance locale (Comité département d'action), etc.

Les tableaux ci-après présentent les principaux organes de coordination du PDL, leurs compositions et rôles d'une part et d'autre part le mécanisme de suivi (méthodes de collecte des données, fréquences pour chaque organe de suivi, etc.). Les fiches de suivi sont présentées en Annexe H.

Tableau 11 : Organes de mise en œuvre du PDL et leurs rôles

N°	Organes	Responsabilités	Composition
1	**Comité de pilotage du PDL**	Sous la supervision de son président d'honneur qui est le chef de canton, le Comité de Pilotage du PDL est en charge de la coordination de toutes les activités du PDL, de l'orientation stratégique et de la cohérence avec les priorités du canton. Ainsi, avec l'appui du Comité Technique de Suivi (CTS), le comité de pilotage est responsable de la diffusion des PDL au niveau local, provincial et national. Il élabore et valide de concert avec le chef de canton le plan de travail annuel (cf. fiche plan de travail annuel) qu'il partage avec les partenaires au niveau local pour information et plaidoyer et au CTS pour information et exécution. Il rédige les rapports (à mi-parcours et annuel de suivi des réalisations sur le terrain) et partage avec le chef canton, le CDA et les partenaires pour information et archivage. Le Comité de pilotage se réunit une fois tous les semestres (soit 2 fois par an) et invite le CTS à présenter et à déposer les fiches de données sur l'état d'avancement des projets financés par les partenaires sur le terrain. A la demande du CDA, le Comité de Pilotage peut être sollicité pour présenter les résultats de	Le Comité de Pilotage est composé de tous les membres du CCD et le Chef de canton (président d'honneur).

		ses activités obtenues chaque année et le plan de travail annuel à sa rencontre (vers la fin de l'année en début de l'année suivante). A la fin de la période de validité du PDL, le Comité de Pilotage avec l'appui du CTS évaluera et capitalisera les expériences acquises pendant cette période.	
2	**Comité technique de suivi (CTS)**	Désigné par le Comité de pilotage (CCD), le CTS sera composé en partie par les responsables de service déconcentré de l'Etat et les membres du CCD. Il sera en charge du suivi technique de la mise en œuvre des actions du PDL sur le terrain. Il effectue trimestriellement des missions de suivi sur le terrain. Il a pour répondant les Organisation de Développement Villageoise (ODV) qui existent déjà dans chaque village. Il appuie le comité de pilotage dans la planification annuelle, la rédaction des rapports d'activités et la capitalisation des expériences. Ce comité effectuera le suivi dans tous les villages (et en particulier les villages bénéficiant des financements) de façon trimestrielle. Il rédigera un petit rapport accompagné de fiche de suivi pour une présentation à la réunion du Comité de Pilotage (chaque semestre).	Le CTS est composé de 8 personnes dont 3 membres du CCD et 5 membres des services techniques déconcentrés (ANADER, Forestier, CELIAF/genre, Education et Elevage)
3	**Organisation de Développement Villageoise/ODV**	Présent dans tous les villages, ces organisations ont pour mission de suivre toutes les activités de développement du village. Étant donné leur position reculée et stratégique (dans les villages), et leur mission, le Comité de Pilotage appuiera leur dynamisation pour permettre au CTS de s'appuyer sur les ODV pour les suivis mensuels des actions dans leurs villages. L'ODV sera responsable de la collecte des données de terrain (état d'avancement des projets en lien ou non avec le PDL) et à partager trimestriellement lors du passage de CTS dans le village.	Une ODV est composée du chef de village, des représentants des jeunes et femmes. La composition des ODV est faite indépendamment du CCD.

Le schéma suivant synthétise les rôles et fonctions des organes de mise en œuvre et de suivi du PDL.

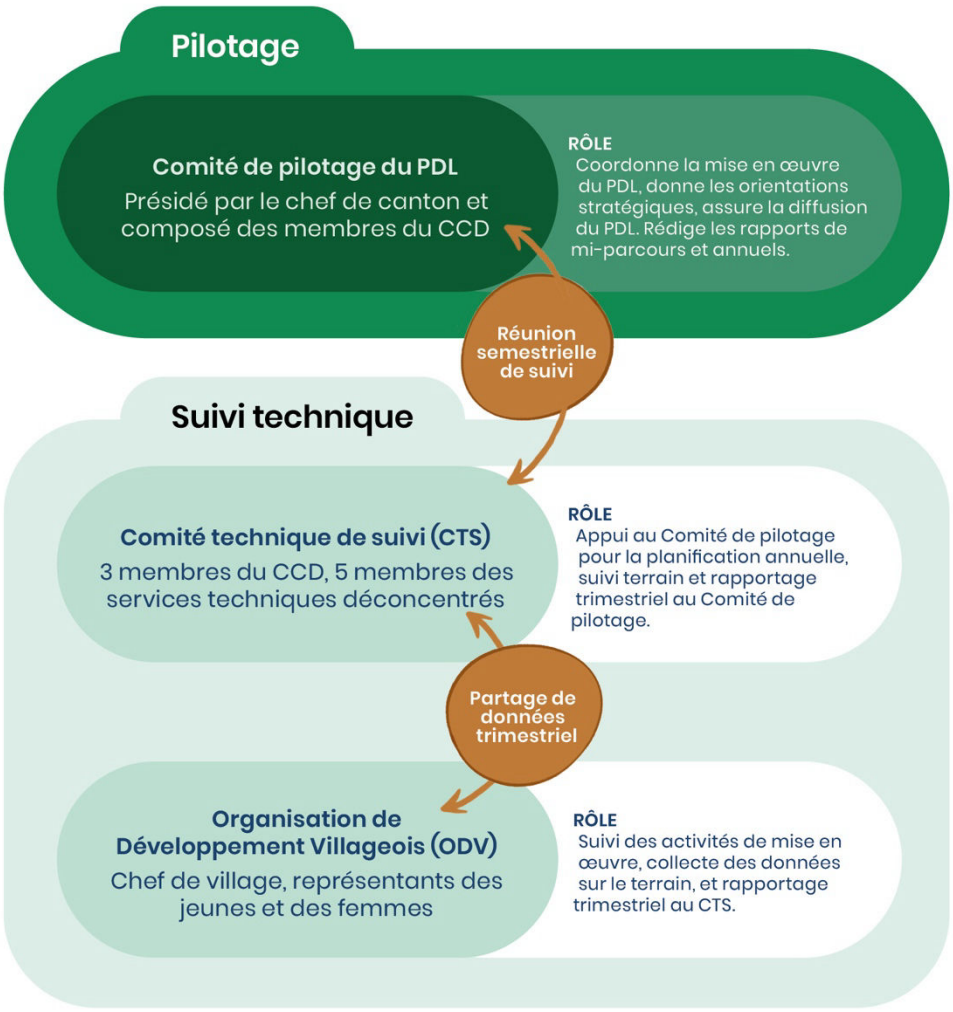


Figure 6 : Organes de suivi et évaluation de la mise en œuvre du PDL

Le tableau suivant présente les mécanismes de suivi de la mise en œuvre du PDL.

Tableau 12 : Mécanisme de suivi (méthode de collecte des données, fréquences de collecte par les organes de coordination du PDL)

Niveau collecte des données	Responsables	Méthode de collecte des données	Période	Modalités de rencontre
1	Organisation de Développement Villageoise/ODV	Une fiche de collecte des données (confère Annexe A) sera mise à la disposition de l'ODV pour être renseignée mensuellement et conservée auprès du chef du villages.	Mensuelle	L'ODV sera briefé par le Comité de Pilotage / CTS sur la collecte mensuelle et son importance pour le rapportage et information. Les membres garderont auprès du chef de village (président d'honneur) les fiches renseignées sur le terrain (y compris difficultés).
2	Comité Technique de suivi (CTS)	-Le CTS se servira des fiches de collecte (identique à celle des	Trimestrielle	Les CTS se répartiront les pôles afin de faire un travail

		ODV) pour enregistrer de façon trimestrielle les données collectées mensuellement par les ODV. -Il descendra sur le terrain pour des observations directes (en présence de volontaires des ODV) en complément des fiches renseignées. -Facultativement, le CTS peut rencontrer les bénéficiaires pour leurs impressions.		rigoureux. Ils passeront trimestriellement dans tous les villages du canton pour travailler avec chaque ODV. Les informations des fiches renseignées seront copiées (la souche est remise au chef du village pour archivage). Les visites de terrain sont également organisées à cette occasion. Le CTS se fera accompagner par quelques volontaires de l'ODV pour la visite de terrain. Et facultativement, le CTS peut rencontrer les bénéficiaires ou non pour recueillir les témoignages des bénéficiaires.
3	Comité de pilotage du PDL (CCD)	Il statue une fois par semestre sur les données collectées et le rapport de suivi trimestriel sur le terrain par le CTS. Les informations contribueront à renseigner le plan annuel de travail validé.	Semestrielle	Le Comité de Pilotage organisera une rencontre tous les semestres. Il fera participer les membres de CTS pour présenter la situation sur le terrain et les données collectées trimestriellement. Après renseignement du plan de travail, le Comité de Pilotage organisera une séance de restitution au chef de canton (avec un support). Il partagera également une copie du rapport compilé avec le CDA et les partenaires financiers locaux (à la réunion du CDA par exemple).

6.3. Plan de travail annuel

Le plan de travail annuel est élaboré par le Comité de Pilotage avec l'appui du CTS et découle directement du plan d'action du PDL. Il permet de passer de la planification stratégique à un plan de travail concis et avec des actions et activités concrètes à mettre en œuvre.
Quelques étapes permettent d'élaborer un plan de travail annuel simple, clair et compréhensible à partir d'une planification globale :

- Rappeler et revoir en détail le plan d'action du PDL domaine par domaine (axes stratégiques, objectifs, actions, activités, etc.)
- Filtrer toutes les activités et le budget prévu dans le plan d'action pour l'année considérée (domaine par domaine)
- Utiliser la fiche de planification proposée ci-dessous pour inscrire l'ensemble des projets/actions programmés dans l'année considérée et ceci domaine par domaine.
- Voir également dans quelles mesures les activités non réalisées en année 1 peuvent être reportées sur l'année suivante.

6.4. Plan de mise en œuvre du suivi du PDL

Le plan de mise en œuvre pour les quatre (4) prochaines années est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 13 : Plan de mise en œuvre du suivi du PDL

Période	Activités clés	Acteurs responsables	Appui financier pour le suivi
Février-Mars 2026	Diffusion du PDL	Comité Pilotage (local, provincial et national)	ELLESadAPt
	Rencontre avec les partenaires (sondage)	Comité Pilotage	
	Mise en place du CTS	Comité Pilotage	
	Planification annuelle (partage)	Comité Pilotage, CTS	
	Planification des rencontres, suivi terrain et collecte des données et répartition des tâches	Comité Pilotage (semestriel) CTS (trimestriel) ODV (mensuel)	
	Dynamisation des ODV	Comité Pilotage/CTS	
	Relance des partenaires	Comité Pilotage	
Avril-Novembre 2026	Suivi du planning		
Décembre 2026	Rapportage annuel et partage Evaluation du taux de réalisation année 1 Réflexion sur la consolidation du PTA année 2	Comité de Pilotage	
Janvier 2027	Planification des activités annuelle de la 2ème année (partage avec les partenaires, CTS et ODV)	Comité de Pilotage	A déterminer
	Relance de partenaires		
Mars-Novembre 2027	Suivi du planning	ODV, CTS et Comité de Pilotage	
Décembre 2027	Rapportage annuel et partage Evaluation du taux de réalisation année 2 Réflexion sur la consolidation du PTA 2	Comité de Pilotage	
Janvier 2028	Planification des activités annuelle deux (partage avec les partenaires, CTS et ODV)	Comité de Pilotage	A déterminer
	Relance de partenaires		
Mars-Novembre 2028	Suivi du planning	ODV, CTS et Comité de Pilotage	
Décembre 2028	Rapportage annuel et partage année 3 Evaluation du taux de réalisation année 3 Réflexion sur l'élaboration du PTA 4	Comité de Pilotage	

Janvier 2029	Planification des activités annuelles quatre (partage avec les partenaires, CTS et ODV)	Comité de Pilotage	A déterminer
	Relance de partenaires		
Mars-Novembre 2029	Suivi du planning	ODV, CTS et Comité de Pilotage	
Juin-Décembre 2029	Préparation de la révision du PDL - Identification d'un partenaire pour l'appui à la révision - Planning de révision du PDL	Comité de Pilotage/CCD	
Décembre 2029	Rapportage annuel et partage Evaluation du taux de réalisation année du PDL	Comité de Pilotage	
	Capitalisation d'expériences	Comité de pilotage	

7. CONCLUSION

Le Plan de Développement Local du canton de Lagon constitue un outil stratégique majeur pour orienter les actions de développement économique, social et environnemental dans une perspective durable et inclusive. Élaboré selon une approche participative, il intègre les aspirations des communautés locales, leurs priorités, ainsi que les défis du canton, liés aux inégalités de genre et aux impacts du changement climatique.

L'intégration des résultats de l'étude de vulnérabilité réalisée sur la zone du CAPBL, renforce également la résilience du territoire de Lagon face aux risques climatiques tels que les inondations, la dégradation des terres, les sécheresses et l'insécurité alimentaire. Les actions proposées dans ce plan visent à améliorer la gestion durable des ressources naturelles, à promouvoir des pratiques agricoles adaptées, à renforcer les infrastructures résilientes et à développer des mécanismes locaux d'alerte et de prévention des risques climatiques.

L'intégration de la dimension genre témoigne de la volonté des acteurs locaux de promouvoir une société plus équitable où les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables participent davantage à la prise de décision et bénéficient d'un accès équilibré aux ressources et aux opportunités économiques. Cette orientation favorise un renforcement de l'autonomisation des femmes et contribue à la réduction des disparités sociales encore perceptibles au sein des communautés du canton.

Ce PDL constitue ainsi un cadre de gouvernance locale moderne qui place les populations au cœur du processus de développement. Sa mise en œuvre repose sur une mobilisation collective et une coordination efficace, entre les autorités administratives et coutumières, les organisations communautaires, les associations féminines et de jeunes, le secteur privé, et les partenaires techniques et financiers. L'appropriation de ce plan et l'engagement de chaque partie prenante seront essentiels pour atteindre les objectifs formulés.

Ainsi, le PDL du canton de Lagon incarne une vision d'avenir : un territoire plus prospère, équitable et résilient, capable de faire face aux défis climatiques et de valoriser les potentiels de toutes ses communautés.

8. ANNEXES

Annexe A : Approche de la révision du PDL de Lagon

Cette approche s'inscrit dans la logique du nouveau guide national de planification, qui établit le changement climatique et le genre comme des axes prioritaires à intégrer systématiquement dans les processus de planification locale. C'est ainsi que le processus de cette révision repose sur quatre phases : i) la préparation de la révision; ii) le diagnostic participatif du PDL; iii) la planification ; iv) la validation et diffusion du PDL ; et v) le suivi-évaluation de la mise en œuvre du PDL.

Phases	Étapes	Détails
PHASE 1 : PREPARATION	**Etape 1 : Prise de contact avec les autorités traditionnelles et administratives**	Cette assise a eu lieu en février 2025.
	Etape 2 : Evaluation des projets du PDL précédant de concert avec le CCD	Avant de procéder à l'actualisation du PDL, le CCD a évalué les projets du PDL précédent. Le rapport de cette évaluation a été présenté à l'atelier de lancement du processus de la révision le 30 mai 2025.
	Etape 3 : Campagne de sensibilisation et d'information	Les séances de sensibilisation et d'information ont été organisée en mai 2025 dans les 5 pôles du canton à savoir : Lagon, Bisso, Mabadjin et Guetalet. Pendant ces séances les populations ont été informées sur l'approche du processus de la révision et l'intégration des dimensions genre et changement climatique dans le PDL. Par ailleurs, elles ont été également sensibilisées aux mesures d'adaptation aux changements climatiques à travers la diffusion de contenus audio et vidéo fournis par le projet ELLESadAPt.
	Etape 4 : Première session de formation de l'équipe de pilotage du processus de la révision	Les membres du CCD, les responsables des services techniques de l'Etat, ainsi que les animateurs locaux ont reçu une formation sur les changements climatiques et l'adaptation aux changement climatiques par l'équipe du projet. Cette formation a eu lieu à Pala du 22 au 23 mai 2025. Au total 45 personnes étaient présentes dont 31 hommes et 14 femmes.
	Étape 5 : L'atelier de lancement du processus de la révision	L'atelier de lancement officiel du processus de révision du Plan de Développement Local (PDL) s'est tenu le 30 mai 2025 à Lagon dans la salle de réunion de l'église catholique de lagon. 164 participants dont 123 hommes et 41 femmes on prit part à cet Atelier, parmi lesquels figuraient les autorités administratives et traditionnelles, les membres du CCD, les représentants des services techniques déconcentrés de l'État, les leaders communautaires, les représentant des jeunes et femmes. L'objectif principal de cet atelier était de lancer officiellement le processus de révision du PDL et d'informer les parties prenantes sur la démarche à suivre, et de poser les bases d'une participation inclusive et concertée, intégrant notamment les dimensions genre et changement climatique. Au cours de cet atelier, plusieurs présentations ont été faites : • La présentation du rapport d'évaluation du niveau d'exécution des projets de l'ancien PDL par le CCD • Présentation de la méthodologie de la révision du PDL par les consultantes • Présentation des résultats d'étude de vulnérabilité faite dans le CAPBL • Restructuration de l'équipe de pilotage du processus de la révision (CCD).

PHASE 2 : DIAGNOSTIC PARTICIPATIF	**Étape 6 : Étude du milieu**	Pendant cette étape, il était question de : • Actualiser les données socio-économiques du canton. • Réviser le diagnostic participatif du PDL précédant et d'intégrer les principaux impacts des changements climatiques issus du rapport de vulnérabilité. Cette révision du diagnostic cantonal s'est faite avec un groupe restreint constitué des CCD, et de quelques représentants des organisations au niveau local
	Etape 7 : Deuxième session de formation de l'équipe de pilotage du processus de la révision	Cette deuxième session de formation porte sur l'intégration de l'adaptation et du genre à la planification locale. Elle consiste à apprendre aux participants : • Comment formuler des axes prioritaires climato-résilients • Comment sélectionner des projets d'adaptation (comment on détermine qu'un projet est climato-compatible ou pas (critères à appliquer, formulation, etc.)
PHASE 3 : PLANIFICATION LOCALE	**Étape 8 : Travaux en commission thématiques**	Les commissions thématiques composées chacune de 3 membres par domaine et accompagnées des membres du CCD, ALC et des CRPDL reprennent la liste des projets prioritaires du PDL précédent. Présentation/restitution des insertions vulnérabilités et mise à jour du diagnostic territorial (partie état des lieux) Revue et stabilisation des projets non réalisés sur le PDL précédent.
	Étape 9 : Atelier cantonal de restitution des travaux en commissions thématiques et de formulation des projets + Atelier de priorisation et d'adoption des projets	Pendant cet atelier, les commissions thématiques et le CRPDL font la restitution de leurs travaux et présentent la liste des projets à adopter.
	Étape 10 : Finalisation de la rédaction du PDL	Cette étape est celle de la finalisation de la rédaction du PDL.
PHASE 4 : VALIDATION ET DIFFUSION	**Étape 11 : Validation du PDL**	La séance de validation du PDL par le comité Départemental d'action (CDA) est organisée par les membres du CCD. Après la séance de validation, les corrections et suggestions du CDA seront intégrées dans le PDL et prêts pour la diffusion.
	Étape 12 : Diffusion du PDL	Diffusion du PDL dans tout le canton (exemplaire du PDL) pour tous les villages et à l'échelle nationale pour la valorisation du document et la recherche des financements.
PHASE 5 : SUIVI ET EVALUATION DU PDL	**Etape 13 : Suivi et évaluation de la mise en œuvre du PDL**	Les équipes chargées du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du PDL se coordonnent selon les modalités présentées en section 6 du PDL.

Annexe B : Données démographiques du canton Lagon

Tableau 14 : Données démographiques du canton Lagon (2025)

N°	Nom des villages	Superficies (ha)	Nbre des ménages	Nbre des Hommes	Nbre des femmes	Total
01	LAGON	20400 ha	686	3520	3386	6906
02	ZAHLEU	12000 ha	272	837	1037	1874
03	DAMCHING	310 ha	98	137	149	284
04	FOUL-BISSO	300 ha	122	468	557	1025
05	BISSO	450 ha	220	1382	1625	3007
06	GOUIN	420 ha	211	1093	1226	2319
07	BINDER-NAÏRI	72000 ha	310	1358	1576	2934
08	LATTA	8400 ha	198	869	901	1770
09	GUEREMAYE	4600 ha	101	237	358	595
10	TEKOÏBI	60000 ha	221	501	954	1455
11	MABADJIN	560 ha	334	1426	1488	2914
12	FIHOURA	7000 ha	190	712	1517	2229
13	PADARMÉ	420 ha	130	606	970	1576
14	PASSELOURI	4300 ha	116	705	338	1045
15	MAPAPALÉ	10500 ha	646	2453	4013	6466
16	TEZOKO	19900 ha	183	679	701	1380
17	GUETALET	9600 ha	3015	5754	6654	12408
18	BARFOU	400 ha	136	599	745	1344
19	POUTCHILLI KATAO	3500 ha	202	362	511	873
20	ZAHTESSALCHI	6000 ha	103	310	420	730
21	GUEUDEUH	8560 ha	248	1044	1054	2098
22	POBEUH	15000 ha	209	1668	3677	5345
23	PASSERAYE	3940 ha	182	854	1224	2078
24	FOUL-ZAHLEU	2800 ha	213	1446	4657	6103
25	BIKOULOUM	10400 ha	180	1049	1083	2132
	TOTAL	**281 760ha**	**8 526**	**30 069**	**40 821**	**70 890**

Annexe C : Données sur le secteur sanitaire du canton Lagon

Tableau 15 : Liste des infrastructures sanitaires

STRUCTURES SANITAIRES CANTON LAGON			
1	Centre de Santé de Binder Nairi	Binder Nairi	Public
2	Centre de Santé de Tezoko	Tezoko	Public
3	Centre de Santé de Guetalet	Guetalet	Public
4	Centre de Santé de Mabadjin1	Mabadjin	Public
5	Centre de Santé privé de Mabadjin2	Mabadjin	Privé
6	Centre de Santé de Bisso	Bisso	Communautaire
7	Centre de Santé de Lagon	Lagon	Public
8	Hôpital du District de Lagon	Lagon	Public
9	Centre de santé de Foul-zahleu	Foul-zahleu	Public
10	Centre de santé de zahleu	Zahleu	Public
11	Centre de santé privé de zahleu	Zahleu	Privé
12	Centre de santé de Latta	Latta	Public
13	Pharmacie communautaire de Tekoibi	Tekoibi	Communautaire
14 15	Pharmacie communautaire de Guedeuh	Guedeuh	Communautaire
16	Pharmacie communautaire de Bikouloum	Bikouloum	Communautaire
17	Pharmacie communautaire de EET de Mapapalé	Mapapalé	Communautaire
18	Pharmacie communautaire de Fihonra	Fihonra	Communautaire

Annexe D : Liste des infrastructures éducatives du canton Lagon

Tableau 16 : Liste des infrastructures éducatives

STRUCTURES EDUCATIVES CANTON LAGON				
N°	**Noms**	**Village**	**Statut**	**Nombre d'établissement**
Ecoles primaires				
1	Ecole Officelle de Binder Nairi	Binder Nairi	Public	01
2	Ecole officielle de Latta	Latta	Public	01
3	Ecole officelle de Tezoko	Tezoko	Public	01
4	Ecole Officelle de Mabadjin	Mabadjin	Public	01
5	Ecole Primaire Catholique	Mabadjin	Religieux	01
6	Ecole Officelle de Bissou	Bissou	Public	01
7	Ecole Catholique Associée de Bissou	Bissou	Religieux	01
8	Ecole Officielle A de Guetalet	Guetalet	Public	01
9	Ecole Primaire communautaire de Guetalet	Guetalet	Religieux	01
10	Ecole Officelle de Tekoibi	Tekoibi	Public	01
11	Ecole officielle B de Guetalet	Guetalet	Religieux	01
12	Ecole Officielle de Mapapalet A	Mapapalet	Public	01
13	Ecole primaire communautaire de Mapapalet	Mapapalet	Religieux	01
14	Ecole Officielle de Lagon A	Lagon	Public	01
15	Ecole Officielle de Lagon B	Lagon	Public	01
16	Ecole Catholique Associée	Lagon	Religieux	01
17	Ecole primaire protestante de Lagon	Lagon	Religieux	01
18	Ecole primaire de Zahleu	Zahleu	Public	01
19	Ecole primaire de poutchili katao	Potchili katao	Public	01

20	Ecole primaire de Bikouloum	Bikouloum	Public	01
21	Ecole Catholique associée de Passoulouri	Passoulouri	Religieux	01
22	Ecole primaire de Gueudeuh	Gueudeuh	Public	01
23	Ecole Catholique associée de Foul-zahleuh	Foul-zahleuh	Religieux	01
Lycées et Collèges				
1	CEG de Bissou	Bissou	Public	01
2	Lycée de Tezoko	Tezoko	Public	01
3	CEG de Tekoibi	Tekoibi	public	01
4	CEG de Mabadjin	Mabadjin	public	01
5	CEG de Mapapalet	Mapapalet	Public	01
6	Lycée de Guetalet	Guetalet	Public	01
7	Lycée de Lagon	Lagon	Public	01
8	Lycée et Collège privée la sagesse	Lagon	Privé	01

Annexe E : Données sur l'élevage du canton

N°	Village	Bœufs	Chèvres	Moutons	Anes	Chevaux	Lapins	Poules	Canards	Porcs	Pintades	Pigeons
1	Foul-Zahleu	1 174	1 458	434	2	0	0	2 842	238	267	842	110
2	Poubeu	932	1 399	458	1	0	0	2 121	223	605	0	58
3	Passeraye	382	656	189	0	0	0	914	93	219	406	34
4	Mabadjin	642	1 352	405	0	0	0	2 009	175	378	0	0
5	Tekoïbi	704	1 426	386	8	0	0	2 768	86	964	184	0
6	Zahleu	724	1 620	391	1	0	0	3 869	1 254	457	0	0
7	Latta	488	876	276	10	2	0	1 105	122	143	0	0
8	Gueuremaye	336	478	145	1	0	0	832	247	63	0	0
9	Lagon	1 256	2 359	547	20	0	0	2 901	500	749	514	0
10	Foul-Bissou	432	518	166	15	0	0	1 579	40	104	170	0
11	Binder-Naïri	1 492	3 530	1 374	155	0	0	3 798	308	2 266	626	0
12	Going	543	1 197	359	31	0	0	2 637	240	440	243	0
13	Bikouloum	773	1 164	375	03	0	0	1 788	129	179	187	0
14	Guétallet	1 119	2 832	603	61	2	0	5 606	771	1 114	0	0
15	Tezoko	720	1 053	248	31	0	0	1 841	270	661	0	0
16	Poutchili K.	443	1 092	248	0	0	0	3 336	206	625	0	0
17	Mapapalé	882	2 098	358	6	7	0	3 593	154	805	409	13
18	Passoulouri	335	693	177	1	0	2	1 262	117	173	298	0
19	Damchin	145	315	134	10	0	0	932	39	52	56	0
20	Bissou	1 253	1 913	636	78	0	2	3 412	416	699	672	0
21	Gueudeu	812	74	268	5	0	0	2 918	207	1 014	0	0
22	Zahtessalchi	527	774	207	14	7	0	1 911	8	370	0	0
23	Barfo	278	593	250	2	1	0	612	95	176	0	0
24	Fihonra	1 312	1 792	703	2	0	0	3 066	429	2 266	582	0
Total		**15 675**	**27 739**	**8 415**	**434**	**19**	**4**	**52 963**	**6 238**	**13 861**	**5 189**	**215**

Source : Collecte des données par les ALC (juin 2018)

Annexe F : Liste de membres du Comité Cantonal de Développement (CCD) (2025)

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU CCD LAGON

N°	Nom et Prénom	Fonction	Sexe	Village	Contact
01	ZOUKALNE MANDJE	Président	M	Lagon	63406829
02	ZEBZABO MOUSSA	Vice-président	M	Guetalet	66537970
03	HAROUNA MAHAMAT	Secrétaire général	M	Zahtessalhi	66488891
04	HOUBERBA NICOLAS	Secrétaire G. Adjoint	M	Mabadjin	62888113
05	ZINONE ELOGE	Trésorière générale	F	Lagon	65289395
06	GENSERBE PATEKALLE	Trésorière G. Adjoint	M	Zahleu	63852145
07	DEBFOU KALKI WADIRE	Chargé de matériel	M	Lagon	63416069
08	LEBEBNE MARCELINE	Chargé de matériel	F	Mabadjin	62212907
09	CHAKZIBA ANDRE	1er conseiller	M	Gouin	60528767
10	HINKABE IRENE	2e conseiller	F	Lagon	68460212
11	GIBERBE PAGNAGNE	Conseiller	M	Lagon	65303189
12	DJONFANBE GONDEBNE	Commissaire	M	Latta	66955470
13	KOUNKI FRANÇOIS	Commissaire	M	Mapapale	60106779

LES ANIMATEURS LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT (ALD)

N°	Nomet Prénom	Sexe	Village	Contact
01	SAHBAÏBA PASSAGNE	M	Lagon	62223362
02	CHAKDANG DABA	F	Lagon	62896029

Annexe G : Liste des membres des Commissions Thématiques de Lagon (2025)

Liste des membres des commissions thématiques Lagon

1. Domaine 1 : Gouvernance locale et cohésion sociale

	Nom et prénom	Fonction	Titre CT	Provenance	Sexe
1	Layibé Benjamin	Personne ressource	Président	Lagon	M
2	Avourné Pafing Victor	Representant jeunes	Rapporteur	Lagon	M
3	Seryahbé Sabine	Personne ressouce	Rapporteur	Zahtessalchi	F
4	Zinoné Éloge	Membre du CCD	Rapporteur	Lagon	F
5	Zebzahbo Moussa	Membre du CCD	Rapporteur	Guetalet	M

2. Domaine 2 : Gestion durable des ressources naturelles

	Nom et prénom	Fonction	Titre CT	Provenance	Sexe
1	Dangonbé Mathias	ILOD Lagon	Président	Mabadjin	M
2	Ziderba pagnagné	Leader de femme	Rapporteur	Lagon	F
3	Kouneki François	Membre CCD	Rapporteur	Mapapalé	M
4	Hinkane Irène	Membre CCD	Rapporteur	Lagon	F
5	Rigonba Tchiksoubé	Personne ressource	Rapporteur	Lagon	M

3. Domaine 3 : Developpement économique local (Agriculture-Elevage-Pêche + Economie

	Nom et prénom	Fonction	Titre CT	Provenance	Sexe
1	Chekané Patalet	Secteur ANADER	Président	Lagon	M
2	Barka Patalet	Secteur élevage	Rapporteur	Lagon	M
3	Sahbaïba Pasagne	Personne ressource	Rapporteur	Lagon	M
4	Zoukalne Mandjé	Membre CCD	Rapporteur	Lagon	M
5	Lebebne Marceline	Personne ressource	Rapporteur	Mabadjin	F

4. Domaine 4 : Service sociaux de basse résilient et sensible (Santé-Eau potable-Hygiène et Assainissement + Education-Culture-Jeunesse-Sport + Affaire sociales et genre)

	Nom et prénom	Fonction	Titre CT	Provenance	Sexe
1	Mme Gonfaya	CELIAF	Presidente	Lagon	F
2	Zidibé palai	Service social	Rapporteur	Lagon	F
3	Doumo-euhné Gauthier	Personne ressource	Présidente	Latta	M
4	Zoumyahbé Marie	Representant des femme	Rapporteur	Lagon	F
5	Gazeubé Michel	Personne ressource	Rapporteur	Lagon	M

5. Domaine 5 : Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles

	Nom et prénom	Fonction	Titre CT	Provenance	Sexe
1	Harouna Mahamat	Membre CCD	Président	Zahtessalchi	M
2	Bandoh Keudeuh	Inspecteur forestier	Rapporteur	Lagon	M
3	Chakdang daba	Leader des jeunes	Rapporteur	Lagon	F
4	Chiaziba André	Autorité traditionnel	Rapporteur	Gouin	M
5	Houberba Nicolas	Membre du CCD	Rapporteur	Mabadjin	M

Annexe H : Fiches de suivi du mécanisme de pilotage

A- Fiche de planification annuelle des actions (Comité de Pilotage)[10]

Vision du canton :									
Domaine :									
Secteur :									
Axe :									
Objectifs	**Actions**	**Activités**	**Année : 2026**				Localités	Porteurs	Partenaires
			T1	T2	T3	T4			

Les fiches ci-dessous seront utilisées par les CTS et ODV pour le suivi et la collecte des données sur le terrain.

B- Fiche de suivi des mises en œuvre des projets / activités (CTS)

Domaine :															
Secteur :															
Actions	**Activités**	**Localités**	**Année : 2026**												
			Réalisé T1			Réalisé T2			Réalisé T3			Réalisé T4			
			Oui	En cours	Non	Oui	En cours	Non	Oui	En cours	Non	Oui	En cours	Non	
-Action 1	Activité 1.1														
	Activité 1.2														
	Activité 1.3														
Observations directes sur le terrain 1			Difficultés 1						Témoignages des bénéficiaires 1						

[10] Le contact avec les partenaires potentiels cités dans le plan d'action sera du ressort du Comité de Pilotage. Il s'assurera de partager avec les partenaires le plan de travail annuel pour explorer les possibilités de financement des activités.

- **-** **-**			- - -						- - -						
-Action 2	Activité 2.1														
	Activité 2.2														
	Activité 2.3														
Observations directes sur le terrain 2			Difficultés 2						Témoignages des bénéficiaires 1						
- **-** **-**			- - -						- - -						

C- Fiche de collecte des données par les ODV

Domaine :	
Secteur :	

Actions	**Activités**	**Localités**	**Année : 2026**											
			Réalisé T1			Réalisé T2			Réalisé T3			Réalisé T4		
			Oui	En cours	Non	Oui	En cours	Non	Oui	En cours	Non	Oui	En cours	Non
Action 1	Activité 1.1													
	Activité 1.2													
	Activité 1.3													
Action 2	Activité 2.1													
	Activité 2.2													
	Activité 2.3													
Action 3	Activité 3.1													
	Activité 3.2													
	Activité 3.3													